

La Belgique et l'Europe dans la tourmente  
monétaire des années 1970  
Entretiens avec Jacques van Ypersele



# Working Paper Research

by Ivo Maes and Sabine Péters

December 2016 **No 314**

---

**Editor**

Jan Smets, Governor of the National Bank of Belgium

**Statement of purpose:**

The purpose of these working papers is to promote the circulation of research results (Research Series) and analytical studies (Documents Series) made within the National Bank of Belgium or presented by external economists in seminars, conferences and conventions organised by the Bank. The aim is therefore to provide a platform for discussion. The opinions expressed are strictly those of the authors and do not necessarily reflect the views of the National Bank of Belgium.

**Orders**

For orders and information on subscriptions and reductions: National Bank of Belgium,  
Documentation - Publications service, boulevard de Berlaimont 14, 1000 Brussels

Tel +32 2 221 20 33 - Fax +32 2 21 30 42

The Working Papers are available on the website of the Bank: <http://www.nbb.be>

© National Bank of Belgium, Brussels

All rights reserved.

Reproduction for educational and non-commercial purposes is permitted provided that the source is acknowledged.

ISSN: 1375-680X (print)

ISSN: 1784-2476 (online)

## **Abstract**

Jacques van Ypersele de Strihou is a discrete person but well-known in Belgian and international political and economic circles. After an outstanding academic career at the Universities of Namur, Leuven and Louvain and then at Yale in the United States where he gained a PhD, he started out his professional life as an official at the International Monetary Fund. He then returned to Belgium where he held important posts in various Finance Ministers' cabinets. He played a major role in European and international monetary negotiations, notably in his capacity as President of the European Monetary Committee when the European Monetary System was being set up. Later, as head of Prime Minister Wilfried Martens' cabinet, he was one of the architects of the 1982 devaluation of the Belgian franc. Discretion and modesty prevented Jacques van Ypersele from talking about himself much. He took some convincing before agreeing to be interviewed. The end result was these three interviews which took place at his home between June and October 2015 which he re-read the following summer. We were also given access to his private archives, the source of the documents published in the Annex.

JEL classification: A11, B22, E60, F50, N74.

Keywords: Jacques van Ypersele, economic crisis of the 1970s, European Monetary System, Belgian devaluation of 1982.

## **Authors**

Ivo Maes is Senior Advisor at the Economics and Research Department of the National Bank of Belgium and a Professor, Robert Triffin Chair, at the Université Catholique de Louvain, as well as at ICHEC Brussels Management School – e-mail: [ivo.maes@nbb.be](mailto:ivo.maes@nbb.be)

Sabine Péters is a Professor at ICHEC Brussels Management School  
– e-mail: [sabine.godts@ichec.be](mailto:sabine.godts@ichec.be)

## **Acknowledgements**

The authors would like to thank all those who contributed to this project, especially Jacques van Ypersele and his wife for their cordial welcome and cooperation.

The views expressed in this paper are those of the authors and do not necessarily reflect the views of the National Bank of Belgium or any other institution to which the authors are affiliated. All remaining errors are our own.

## **TABLE OF CONTENTS**

Avant-Propos .....	1
Entretien 1 Jeunesse et Valeurs.....	2
Entretien 2 Aux cabinets des ministres des Finances .....	18
Entretien 3 Chef de cabinet du Premier ministre.....	37
Sélection de documents provenant des archives de Jacques van Ypersele de Strihou .....	51
National Bank of Belgium - Working papers series .....	75

## Avant-Propos

Jacques van Ypersele de Strihou est une personnalité discrète et connue des milieux politique et économique belges et internationaux.

Après des études brillantes à Namur, Leuven et Louvain et un doctorat à Yale aux Etats-Unis, il a entamé une carrière de fonctionnaire international au Fonds Monétaire International. Il est ensuite rentré en Belgique où il a occupé des fonctions importantes dans les cabinets des ministres des Finances. Il a joué un rôle majeur dans les négociations monétaires européennes et internationales notamment en tant que président du Comité monétaire européen lors de la création du Système Monétaire Européen. Par la suite, comme chef de cabinet du Premier ministre Wilfrid Martens, il a été un des artisans de la dévaluation de 1982.

La condition de la fonction de chef de cabinet du Roi, poste que Jacques van Ypersele de Strihou a occupé pendant trente ans, est le silence et la discrétion. Cependant, il nous a semblé que ce silence ne s'étendait pas à la période précédente. Nous pensons qu'il était important pour l'historien et ceux qui s'intéressent à l'histoire économique récente de la Belgique et de l'Europe de conserver le témoignage d'un des acteurs clés des grandes orientations nationales et européennes des années septante.

La pudeur et la modestie ne portaient pas Jacques van Ypersele à parler de lui. Nous avons dû le convaincre de se prêter à l'exercice. Il en résulte ces trois entretiens qui se sont déroulés à son domicile entre juin et octobre 2015 et qu'il a relu durant l'été 2016. Nous avons également eu accès à ses archives privées d'où proviennent les documents publiés en annexe.

Au delà du témoignage important pour l'histoire économique et monétaire de l'Europe et la Belgique, nous nous sommes intéressés à l'homme derrière les différentes fonctions: ses engagements, les convictions profondes qui l'animent et la manière dont il a pu les incarner dans son action publique et professionnelle.

Nous le remercions chaleureusement ainsi que son épouse pour leur accueil et leur disponibilité durant ces entretiens. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons parcouru avec lui ces pages de notre histoire nationale et européenne et de son histoire personnelle.

*Ivo Maes*

*Sabine Péters*

## Entretien 1 - 8 juin 2015

### Jeunesse et Valeurs

Quelles sont vos origines familiales ? Vous êtes né à Uccle en décembre 1936 mais ensuite vous avez passé votre enfance à Ostende. Quelles sont les circonstances qui ont amené votre famille à déménager ? Quels sont vos souvenirs marquants de la Deuxième guerre mondiale ?

L'origine familiale des van Ypersele se situe surtout dans la région de Ninove et de Geraardsbergen. On en a retrouvé des traces dès le 14<sup>e</sup> siècle, plusieurs étaient échevins à Gramont et à Ninove. Mais après, ma famille du côté de mon père est venue à Bruxelles, mon grand-père vivait à Bruxelles, mon père a fait ses études à l'ULB. J'ai passé mon enfance à Ostende, parce que mon père travaillait au groupe Empain, à Electroraïl qui contrôlait plusieurs compagnies de tram. Il fut envoyé à Ostende comme directeur-adjoint puis comme directeur des tramways de la Côte, avant que les « kusttrams » ne deviennent publics.

Pendant la Guerre, ce dont je me souviens, c'est que nous devions souvent descendre dans les caves. A la fin de la Guerre lorsque les bombardements sur Ostende devenaient plus intenses, j'ai passé une année à Bruxelles, au Sacré Cœur de Lindhout en primaire et je logeais chez ma tante, avenue de l'Armée à Etterbeek où je suis retourné pour mes études secondaires. En 1944, je me rappelle que, quand les Allemands quittaient Bruxelles, ils avaient fait des grands trous avenue de Tervuren, entre les arbres et là ils avaient mis des nids de mitrailleuses pour freiner l'avancée des alliés.

Après la Guerre, je suis retourné à Ostende pour poursuivre les primaires et la première année secondaire à Onze Lieve Vrouwcollege.

C'est ce qui vous a permis de parler parfaitement néerlandais ?

Oui et non, pendant le secondaire à Bruxelles, j'ai perdu un peu, je ne parlais plus beaucoup le néerlandais. Mon bilinguisme vient du fait que j'ai fait mes études de droit à la KUL. La première année, j'ai beaucoup ramé, mais le néerlandais est sans doute revenu plus facilement en raison de cette pratique dans mon enfance.

Lors de vos secondaires vous résidiez toujours chez votre tante ?

Mes parents étaient à Ostende parce que mon père y travaillait et moi, j'étais chez ma tante, avenue de l'Armée, au-dessus d'une pâtisserie, au coin de l'avenue de l'Armée et de l'avenue de Tervuren.

Vous considérez-vous comme un flamand d'expression française ou un francophone des Flandres ?

Non, je me considère soit comme un belge bilingue, soit si on veut à tout prix m'associer à une région, je dirais un bruxellois bilingue parce que mon père était d'origine bruxelloise et j'ai fait une bonne partie de mes études secondaires à Bruxelles. Et puis quand mes parents sont revenus d'Ostende, ils habitaient aussi à Bruxelles, avenue de Tervuren.

Vous faites vos études secondaires au Collège Saint-Michel et ensuite vos candidatures en Philosophie et Lettres et en Economie aux Facultés de Namur, deux institutions jésuites. Quelle influence la pédagogie ignacienne a-t-elle eue sur votre personnalité ?

C'est vrai, certains amis ont dit parfois que j'étais un peu jésuite. Je prends cela plutôt comme un compliment dans le sens où cela comporte de la prudence, un certain discernement et sans doute une certaine habileté. Je ne dirais pas le mot ruse mais plutôt dans des situations compliquées, la faculté de trouver des solutions. En plus des aspects de prudence, discernement et habileté, il y a le souci de l'excellence, de faire bien les choses.

Quelles ont été les rencontres marquantes pendant cette période ?

Au collège Saint-Michel, j'allais chez les scouts, les Ardents de Saint-Michel, et j'étais là dans la 3<sup>e</sup> Troupe qui était une troupe qui avait, outre l'esprit scout, la conviction chrétienne. Il y avait un jésuite qui était aumônier de cette 3<sup>e</sup> troupe, il s'appelait le père Férard, j'en garde un bon souvenir. A Namur, une personnalité qui m'a marqué, était le professeur Camille Joset. Il était un professeur d'histoire remarquable et a été aussi un grand résistant pendant la Guerre. C'est une personnalité hors du commun, chaleureux, rigoureux comme historien mais aussi qui ouvrait au monde international, il donnait notamment un cours d'histoire contemporaine dans lequel il nous expliquait la conférence de Bandung, etc...

Quels sont, durant vos études à Namur et ensuite à Louvain, vos engagements et actions extra-académiques (Olivaint, Cercles, Perspectives Nouvelles) ?

A Namur déjà, je faisais partie de la Conférence Olivaint, un groupe inter-universitaire qui prépare les jeunes qui le souhaitent au secteur public, aux responsabilités d'intérêt général. Je pense que François-Xavier de Donnée et Jean-Luc Dehaene en ont fait partie. La Conférence Olivaint était bilingue, interuniversitaire, intercommunautaire aussi. J'ai aussi été responsable d'un cercle de relations internationales à Namur. On invitait des conférenciers, on avait des débats. J'étais responsable avec Raynier d'Ydewalle de la revue des étudiants de Namur Perspectives Nouvelles. Il y a eu pas mal de numéros mais je n'en ai retrouvé qu'un seul.

A Louvain, je faisais partie d'un kot chrétien avec des étudiants francophones et néerlandophones venant surtout de Namur. J'étais dans un kot avec notamment Etienne Knoops, Matthieu Driessen (notaire à Tongres) et Jozef van Ginderachter (qui est entré aux services de la Commission), rue Riga et puis rue Standonck, juste à côté de la Faculté de Droit. J'ai été président, quand j'étais à Leuven, de la Conférence Olivaint en 1957-1958. En 1957, on avait fait une session à Port-Cros sur le thème, « Promotion ouvrière et unification européenne » et c'est au cours de cette session que j'ai rencontré celle qui est devenue, à ma grande joie, mon épouse. En 1958, la Conférence Olivaint s'est rendue en Israël et après, avec un ami, Christian François, nous avons continué comme journaliste en Jordanie, au Liban et en Egypte. Comme étudiant, j'ai participé à cette époque aux groupes de La Relève et de la Revue Nouvelle, dont le directeur était André Molitor. La Revue Nouvelle était dans la tradition de Jacques Leclercq.

Ces activités vous laissaient-elles le temps d'étudier ?

Pendant le secondaire j'avais très fort perdu le néerlandais, si bien que quand j'ai commencé la première année de droit à Leuven, je comprenais difficilement les cours. J'ai tellement travaillé que pour finir, cette année-là, j'ai eu une distinction. J'étais content parce que des amis m'avaient dit que c'était risqué. Pourtant, cela me paraissait normal dans un pays bilingue. Et je savais que je n'allais pas pratiquer le droit et je me disais qu'au moins je ferais quelque chose d'utile et j'aurais une bonne maîtrise du néerlandais. J'étais plus orienté vers l'économie mais c'était une période où la licence en économie n'était pas encore très



reconnue. Les grands diplômes étaient soit le droit, soit ingénieur, soit la médecine, c'était les diplômes sérieux et on pouvait ajouter l'économie, la sociologie ... Tandis que maintenant, ce sont des études tout à fait solides par elles-mêmes.

Dans la revue Perspectives Nouvelles, en 1956, vous écrivez : « Le personnalisme communautaire sera la base de notre action » et vous ajoutez « notre responsabilité s'étend au monde entier », et pas uniquement au monde ouvrier. Selon vous, ce personnalisme communautaire à visée mondialiste s'incarne au travers de la réflexion, l'étude et l'action. On vous sent très marqué par la doctrine sociale de l'église, quelle est l'origine de cet engagement ? Ces valeurs sont-elles celles qui ont traversé toute votre vie privée et professionnelle ? Vous sentez-vous toujours en harmonie avec ces valeurs ou d'autres valeurs se sont-elles rajoutées ?

C'est l'intérêt de cet effort-ci de mémoire de retrouver des articles que j'avais tout à fait oubliés. Je me suis relu, c'est l'article d'un jeune étudiant qui indique ses convictions de base.

Le personnalisme évoqué ici est le personnalisme à la Mounier, de la revue Esprit. Oui, je me sens encore tout à fait en harmonie avec ces valeurs mais au cours du temps, il y a des valeurs qui se sont ajoutées. Au début, c'était vraiment l'intérêt pour la chose publique et le bien commun. Et le défi majeur, à cette époque-là et cela le reste encore actuellement, sur le plan international était les inégalités Nord-Sud et aussi la pauvreté dans nos pays. Je pense que ce qui s'est très fort renforcé chez moi par la suite, c'est le souci de garder toujours mon indépendance de jugement, que cela plaise ou non et où que l'on soit. Si au début, l'aspect un peu plus militant de gauche était très important, cela a évolué vers une notion plus orientée vers le bien commun en prenant en compte tous les « stakeholders ». Ce n'est pas une évolution brusque, mais au départ, j'étais plus marqué par la lutte contre les inégalités et la notion de bien commun s'est développée après. Le souci d'indépendance de jugement est venu graduellement mais dès le début, dans les ministères je ne voulais pas être l'homme d'un parti. Lorsque j'étais dans les cabinets ministériels et que la commission Dekens mettait des étiquettes, ceux du PSC disaient « van Ypersele, c'est un CVP » et les gens du CVP disaient « non, non c'est un PSC ».

Peut-on vous qualifier de chrétien de gauche ?

Je dirais de centre gauche parce que cette notion de bien commun était vraiment à la base, c'est pour cela que je n'étais pas lié à un parti. Plutôt de gauche étant donné que tout au long de carrière, j'ai été très sensible à la lutte contre la pauvreté dans le tiers-monde et même quand j'étais au Palais, j'étais très motivé pour combattre certaines injustices, comme dans la lutte contre la traite des êtres humains ou en faveur des femmes rurales du tiers-monde.

Comment avez-vous vécu Mai 68 ?

Oh, c'est très facile, je n'étais pas en Europe à ce moment-là. J'y ai assisté mais de très loin et cela ne m'a en rien affecté, tout comme, je l'avoue, la scission de Louvain qui a marqué beaucoup de gens. Quand j'étais à Louvain, j'étais étudiant des deux côtés linguistiques, alors cette notion qu'on allait séparer des gens qui vivaient étroitement ensemble me paraissait légèrement hypocrite parce que je me rappelais qu'il y avait très peu de relations entre les deux côtés. Donc ce qui était l'argument majeur du côté francophone ne m'émouvait pas beaucoup, et par ailleurs, je me rendais compte, à partir des Etats-Unis, que pour avoir une pleine expansion, l'UCL était trop à l'étroit dans la ville de Leuven. Je n'ai été marqué ni par Mai 68 ni par la scission.

De quand date votre engagement concret en faveur du tiers-monde ? Quels sont vos projets actuels dans les pays en voie de développement ?

L'engagement pour le tiers-monde est venu tôt. Quand nous nous sommes fiancés, ma fiancée et moi avons déjà l'idée d'aller travailler dans le tiers-monde après les études. Aussi, lorsque cette possibilité s'est présentée pour le Congo, nous étions partants.

Les projets actuels datent aussi d'il y a longtemps. Le projet des Philippines date de plus de 33 ans. Nous avons rencontré en 1981, dans une session internationale de chrétiens en France, un groupe qui venait des Philippines, nous les avons invités à la maison et nous sommes allés là-bas. Et là, nous avons été fort impressionnés par une famille, les Palami, avec lesquels nous sommes encore en contact quasi hebdomadaire. C'étaient des gens qui vivaient réellement leur foi. Ils avaient commencé une petite école pour les enfants des rues dans les caves d'une maison. Un jour, mon épouse a vu que Sonia Palami avait pleuré et elle

lui a demandé pourquoi, elle nous a répondu « je me rends compte de la limite, je ne sais pas accueillir plus d'enfants des rues et je pleure sur ceux que j'ai dû refuser ». Alors, nous avons dit : « Donne-nous des photos et nous allons voir en Belgique si nous pouvons trouver des gens qui peuvent aider à financer ». Et c'est comme cela que ça a commencé. Au fil des années, il y a trois écoles/campus qui se sont développés, qui sont devenus autonomes maintenant. En 2001 a commencé le quatrième campus, celui avec lequel nous sommes en relation constante. Il s'appelle STEFTI, St Thérèse Educational Foundation of Tacloban, Inc. et compte actuellement plus de 2200 élèves. Une école technique a été ajoutée ce qui est très important pour la région surtout après les dévastations du cyclone Hayan en novembre 2013. Nous y avons été très souvent, environ une quinzaine de fois et la dernière fois au mois de mars de l'année 2015.

En Inde, c'est un père carme, le Père Bernardine, qui est à l'origine du projet, nous l'avons rencontré en Belgique et nous sommes devenus amis. Il nous a demandé si on pouvait l'aider à développer un orphelinat. On a un peu hésité craignant que cela ne soit trop en plus des Philippines. Pour finir, on a accepté. On avait demandé l'avis d'un jésuite qui était depuis très longtemps à Manille, le père Tritz qui a fondé ERDA, un mouvement remarquable pour créer des écoles primaires dans les bidonvilles. Nous lui avons exprimé notre dilemme, il nous a répondu « c'est comme pour les « pipelines » vous avez une possibilité de les aider mais si vous la fermez, la grâce ne passera pas par là et vous aurez fermé le robinet ». Cela nous a marqués et nous travaillons avec lui (*le père carme*) depuis plus de vingt ans. Il a créé deux grands orphelinats, un de 400 filles et un de 300 garçons et un externat de 800 enfants. Il a récemment fondé une congrégation, « les carmélites de la divine miséricorde » qui sont destinées à s'occuper des familles pauvres de la côte et aussi des orphelinats. Cela assure la pérennité du projet. Là aussi, nous allons régulièrement sur place ainsi que deux de nos ménages.

Au Congo, c'est une histoire plus récente mais très intéressante. A l'origine, il y a la rencontre d'une belge d'origine africaine qui est venue en Belgique il y a 40 ans, elle y a fait ses études d'infirmière et a été une excellente infirmière urgentiste à St Luc et aux Cliniques de l'Europe. Arrivée à l'âge de la retraite, elle s'est dit qu'elle devait faire quelque chose pour son pays d'origine. Elle est donc retournée à Kinshasa où vivait encore sa maman et elle a été sur le plateau des Bateke, dans les environs de Kinshasa où un chef coutumier lui a

proposé un terrain de 80 hectares pour une période de 25 ans afin d'y faire un projet de développement. A cette époque-là, nous l'avons rencontrée à la paroisse Sainte Alix. Elle fait un remarquable travail de développement avec les villageois sur place dans le domaine de l'agriculture, de la santé et de l'enseignement. Elle passe plus de la moitié de son temps au Congo et l'autre moitié en Belgique où elle a des enfants. Elle est veuve. Elle a commencé avec deux villages mais le projet fait tache d'huile et elle est en train de créer un nouveau village pour des réfugiés très démunis. Elle a l'avantage d'être africaine et avec l'expérience d'ici et c'est un atout très précieux. C'est le retour d'une africaine d'origine qui met ses talents au service des populations en difficulté.

Après Namur, où faites-vous votre doctorat en droit et vos licences en économie ? Quels sont les professeurs qui vous ont le plus marqué ?

A Leuven, j'en vois surtout trois : Gaston Eyskens dont j'ai suivi les cours d'économie, Robert Vandeputte qui est devenu Gouverneur de la Banque Nationale et qui donnait un cours de « Verbintenissen » et Rubbrecht qui donnait « Strafrecht ».

Gaston Eyskens m'a marqué par sa rigueur, il était clair, précis, exigeant, j'étais impressionné par le fait qu'il combinait des responsabilités publiques avec l'enseignement et l'intérêt pour les jeunes générations. C'était en même temps un personnage.

A Leuven, la première année à la KUL, je ne faisais que le droit et après j'ai commencé parallèlement les sciences économiques à l'UCL. Après le droit, j'ai fait la dernière année de sciences économiques et j'ai écrit mon mémoire de licence au Congo.

A l'UCL, les professeurs qui m'ont marqué sont Michel Woitrin qui donnait Macro-économie et Fernand Bézy qui donnait Economie du développement. Il était mon promoteur de mémoire, professeur à l'UCL et à Lovanium où je fus son assistant. Michel Woitrin m'a marqué par son enseignement très clair et c'est lui qui a encouragé ma candidature à l'université de Yale et qui a pris contact avec le professeur Triffin pour soutenir ma candidature. Il avait un souci des étudiants et de leur avenir.

Vous avez été correspondant de guerre pour le journal La Cité en Israël, au Liban et en Egypte. Pouvez-vous nous décrire les circonstances qui vous ont amené à travailler pour ce journal et quels furent les enseignements et les temps forts de cette expérience ?

José Demarets était responsable de La Cité et je l'avais rencontré à La Relève dont il faisait aussi partie. Comme je devais partir en Israël avec la Conférence Olivaint, je lui avais demandé si un reportage sur le Liban, où il y avait une guerre civile, et sur l'Égypte l'intéresserait et il m'a dit oui. Donc, avec mon ami Christian François, nous avons réalisé ces reportages.

L'enseignement de cette expérience, c'était de discerner dans des situations complexes. Plus particulièrement, j'avais été frappé par la responsabilité du président chrétien Chamoun dans la crise et le fait qu'il avait instrumentalisé la religion à son profit. Par contre, j'avais été fortement impressionné par le patriarche maronite du Liban, Monseigneur Méouchy qui avait gardé contact avec la communauté musulmane et qui était aussi critique vis à vis du pouvoir politique de Chamoun. J'avais longuement parlé avec lui et j'avais été impressionné par son indépendance dans une situation de crise. Chaque camp avait tendance à se refermer sur lui-même et lui avait continué à garder des ponts entre les deux communautés.

Les rencontres marquantes, c'est surtout avec le clan des rebelles à Beyrouth et notamment avec Saeb Salam qui est devenu ensuite Premier ministre et Rashid Karamé qui est aussi devenu Premier ministre par après et avec un rebelle chrétien du nord, Suleiman Frangieh qui est devenu plus tard président du Liban. C'étaient des contacts très intéressants qui ouvraient des horizons pour les jeunes étudiants de 20 ans que nous étions. Ces contacts m'ont impressionné, et en plus il y avait aussi toute l'aventure notamment pour arriver dans le nord du Liban, c'était comme dans un film. Après cela nous avons été au Caire, où nous avons assisté comme seuls journalistes occidentaux, à la proclamation par Ferhat Abbas du premier gouvernement provisoire de la République algérienne libre.

Quelles furent vos relations avec La Relève ?

C'est une expérience qui m'a marqué. Comme étudiant, je faisais partie des jeunes de La Relève à la fin des années 1950 et au début des années 1960, avant notre départ aux États-Unis. Après notre retour des États-Unis en 1970, je suis retourné à La Relève et j'y écrivais très régulièrement, y compris pendant ma période au ministère des Finances. C'est un monde qui me plaisait. C'étaient des réformateurs de centre gauche qui exerçaient des responsabilités. Il y avait Raymond Scheyven, Arthur Gilson, ministre de l'intérieur et toute une série de personnalités telles que Jean Durieux, qui a été chef de cabinet du président de

la Commission Européenne, Pierre Defraigne, Michel Woitrin. Alexandre Lamfalussy était proche mais pas actif.

Ces personnalités avaient le souci d'inclure la génération qui les suivait. C'est certainement un milieu qui m'a marqué et où j'ai été actif.

Quelles étaient les différences et les similitudes entre La Relève et La Revue Nouvelle ?

La Relève était plus liée à la politique immédiate, elle traitait des questions auxquelles était confronté le gouvernement, on y trouvait chaque semaine des commentaires sur les problèmes politiques du moment. La Revue Nouvelle avait plus une vision long terme, structurelle avec des volets politique, culturel, philosophique. Il y avait une proximité intellectuelle entre les deux revues mais ce n'étaient pas les mêmes personnes. Le groupe de la Revue Nouvelle se réunissait Chaussée de Wavre près de l'UOPC. C'était un peu le groupe héritier de La Cité Nouvelle qui avait été créé par Jacques Leclercq qui lui-même avait écrit la biographie et était proche du père Vincent Lebbe, missionnaire en Chine. Jacques Leclercq était de cette mouvance réformatrice qui prônait l'inculturation de l'église et qui voulait le développement d'un clergé chinois y compris des évêques chinois. Vincent Lebbe n'avait pas été bien traité par la hiérarchie catholique locale qui avait une coloration colonialiste. Il a eu la joie ensuite de voir des évêques chinois consacrés de son vivant. Du côté néerlandophone, il y avait le groupe autour du chanoine Dondeyne, c'était un peu la même mouvance intellectuelle que la Revue Nouvelle.

Faites-vous un service militaire ou partez-vous directement après vos études à Lovanium ?

Quelles ont été vos fonctions à Lovanium ? Combien de temps y êtes-vous resté ?

Il a été question que vous deveniez conseiller du ministre de l'économie du Congo, qui vous avait proposé ce poste et pourquoi ce projet est-il resté sans suite ?

En 1959, juste après avoir fini le droit à la KUL, je suis parti à Lovanium pour écrire mon mémoire d'économie avec une bourse de la fondation Ford. J'y suis allé d'octobre 1959 à avril 1960. Il fallait six mois pour faire un mémoire, j'étais à cette époque-là assistant du professeur Bézy mais mon occupation essentielle était de rédiger mon mémoire sur les coefficients de fabrication dans l'industrie textile et le chantier naval à Kinshasa. Je suis donc revenu en avril 1960 et après mon retour en Belgique, le ministre Scheyven, que j'avais

connu à La Relève, m'a demandé de devenir un conseiller du futur ministre de l'Economie congolais, qui lui avait demandé de lui trouver un conseiller belge. Ce ministre s'appelait monsieur Yav. Il était katangais, il était le premier ministre de l'Economie du gouvernement Lumumba. Nous nous étions rencontrés à Bruxelles et j'avais accepté sa proposition. J'étais prêt à partir : j'avais fait les vaccins lorsque survinrent les désordres au lendemain de l'Indépendance. Je m'étais fiancé quelques mois auparavant, ma fiancée et moi avons pris alors une décision stratégique de changer d'orientation car je n'avais pas le sentiment que la situation au Congo allait s'éclaircir rapidement. Aussi, j'ai décidé de faire mon service militaire. Pendant cette période, j'ai postulé pour obtenir une bourse d'études aux Etats-Unis pour l'année académique 1962-1963. Yale était la proposition qui paraissait la plus intéressante et nous y sommes partis comme jeunes mariés en 1962.

Vous étiez au Congo durant les mois qui ont précédé la déclaration d'indépendance. Avez-vous été mêlé à ces préliminaires ?

Non, j'espérais, malgré qu'il n'y eut pas d'élite importante et bien formée, que le Congo indépendant, avec l'aide de la Belgique, pourrait se développer et traverser cette période. J'avais rencontré Lumumba à une réunion de La Relève. C'était avant l'indépendance et il avait dit qu'il avait le souci d'un Congo fort et de travailler avec la Belgique. Je l'avais espéré mais le départ au Congo ne s'est pas fait. Chacun a dans une carrière des décisions clé. Il y a quand même une certaine liberté individuelle. Beaucoup de gens disent qu'on est déterminé mais il y a certains moments où on doit décider soi-même.

Pourquoi avez-vous poursuivi vos études aux Etats-Unis et plus spécifiquement à Yale ?

La formation en sciences économiques aux Etats-Unis à cette époque-là était nettement meilleure que chez nous. Il y avait cet attrait d'une formation aux Etats-Unis mais au début, nous n'y partions que pour neuf mois, c'était pour un programme bien précis qui s'appelait IFEA, International Financial and Economic Administration, qui réunissait des étudiants venant du monde entier pour suivre des cours qui les préparaient à jouer un rôle actif dans la fonction publique nationale et internationale sur le plan financier. Je me rappelle, j'avais un bon ami de cours qui après est devenu ministre de l'Economie au Brésil. Le fait que Robert Triffin était professeur et que certains de mes professeurs à Louvain, notamment, Michel Woitrin, le connaissaient bien m'ont aussi incité à postuler à Yale, puisqu'il y avait un

certain lien avec la Belgique. A la fin de l'année de ce programme de master d'un an, Yale m'a proposé de rester, et de faire le programme Ph. D. J'ai fait le Ph. D. en deux ans ce qui était une performance. Les amis américains demandaient toujours à mon épouse comment il se faisait que cela ait été si vite. Elle avait une bonne réponse : « we don't have television ». C'était un facteur, ce n'était pas le seul mais par rapport aux étudiants du cru, c'était en partie vrai.

Qui était votre directeur de thèse ? Quelles ont été les personnalités qui vous ont influencé ? Quelles furent vos relations avec Robert Triffin ?

J'ai eu comme directeur quelqu'un pour qui je garde une très grande admiration: Richard Cooper qui à la fin de ma thèse était devenu sous-secrétaire d'Etat aux Finances à Washington. Je me rappelle que j'ai eu des contacts avec lui à Washington pour finaliser ma thèse. C'est quelqu'un qui alliait une très bonne connaissance économique mais aussi un souci politique très aigu. Je trouvais qu'il témoignait quand même d'un grand respect pour les étudiants parce qu'il avait pris l'engagement d'être directeur de thèse et puis il avait eu un job qui était important mais il avait tenu à honorer tous ses engagements et j'avais trouvé cela assez chic de sa part. En ce qui concerne les autres personnalités, j'ai aussi suivi les cours de James Tobin qui est devenu prix Nobel d'économie et qui a donné son nom à la fameuse Tobin Tax, projet de taxe sur les transactions financières. Je garde de lui une belle image. Je n'ai pas suivi les cours de Triffin à Yale parce qu'il était en année sabbatique. Mais je l'ai rencontré sur place et il était à cette époque-là Dean du Berkeley College. J'ai eu des bons contacts avec lui mais la relation s'est surtout développée quand je suis rentré aux Finances en Belgique et nous sommes devenus très amis avec lui et son épouse Loïs.

Est-ce qu'il vous a aidé à entrer au Fonds Monétaire ?

Non. Des gens ont écrit cela par après mais cela n'a pas été le cas.

Le fait d'avoir une bourse de l'Otan et le sujet de votre thèse « Sharing the burden of defence among the Western allies » était-il compatible avec vos engagements en faveur du tiers-monde et une sensibilité de chrétien de centre gauche ?

La bourse de l'Otan et le sujet de ma thèse ne m'ont jamais fait problème. L'Otan était une nécessité pour maintenir la paix. On était en pleine Guerre froide et donc pour moi, dans ce



domaine-là, j'ai toujours été un partisan et un admirateur de la doctrine Harmel qui était ouverture et dialogue à l'Est mais sur une base de fermeté et la fermeté, c'était l'Otan. De plus, le sujet essentiel pour la thèse, c'était l'application de la théorie des « Public Goods » à l'échelle internationale. La théorie des « Public Goods » s'était développée essentiellement aux Etats-Unis à propos des biens publics nationaux que ce soit par exemple la sécurité, ou l'environnement. Ma thèse était une première application de cette théorie au niveau international, et des conclusions qu'on peut en tirer pour le « burden sharing ».

Quels souvenirs gardez-vous de l'accueil et de la vie sociale à Yale ?

Nous gardons un merveilleux souvenir de notre séjour à Yale, tout était très bien organisé pour les étudiants étrangers mariés. Ce qui n'était pas, à cette époque-là, le cas en Europe. Il y avait des appartements pour des étudiants mariés, ce n'était pas dans des grands buildings, mais dans de petits immeubles. Nous habitions sur la Prospect Street à New Haven. C'était simple, au départ nous avions ce qu'on appelait un « efficiency ». Nous avions en tout et pour tout une chambre, une petite kitchenette, une petite toilette et il y avait un « basement ». Une anecdote qu'on s'est souvent rappelée, c'est qu'une de ces années-là, Alain Camu était à Yale, c'était pendant notre seconde ou notre troisième année, on l'avait reçu dans notre « efficiency » et à la fin de notre réception, il était assis sur le divan. Il me dit « Jacques, je voudrais quand même te poser une question qui m'intrigue, où dors-tu ? ». J'ai répondu : « Alain, tu es assis sur mon lit ». Le soir, on ouvrait le canapé et c'était notre lit.

Lorsque nous nous sommes embarqués pour les Etats-Unis, mon épouse était enceinte et les cours ont commencé en septembre. En décembre, nous avons notre premier bébé, Marie Noëlle née au New Haven Grace Hospital. On mettait le bébé, la nuit dans ce qui était une petite salle de bain/toilette. Mon épouse était très courageuse, elle m'aidait, elle tapait mes « papers » et en même temps elle pouponnait. Il y avait aussi des familles d'accueil pour les étudiants étrangers, et nous avons comme famille d'accueil le professeur Pelzer qui était le chef du département asiatique à Yale et son épouse. Nous avons aussi beaucoup de contacts avec des étudiants américains, ce qui nous a permis de bien apprécier les Etats-Unis, parce qu'on les a connus de l'intérieur, on a connu les étudiants américains ; au quotidien et pas comme des diplomates... On a pu apprécier cet aspect américain de générosité, d'accueil, d'initiative. Nous sommes toujours restés très proches des Etats-Unis, pas sur le plan

politique, dans certaines périodes c'était tout le contraire, mais toujours avec de l'amitié pour des Américains. On a pu apprécier leur aspect dynamique, accueillant et positif. Nous avons connu une très belle période, pour commencer notre vie de jeunes mariés aux Etats-Unis. C'est idéal, cela donne une certaine indépendance. A Yale, j'ai le sentiment d'avoir appris à travailler intensément avec un enseignement très participatif. Il fallait lire, comprendre, débattre, assimiler, pas seulement recevoir et mémoriser ce que le professeur avait dit. Mon épouse disait toujours « heureusement que la bibliothèque ferme à minuit ».

Pourquoi décidez-vous de travailler au Fonds Monétaire International (FMI) ? Quelles furent les circonstances de votre engagement dans cette institution ?

J'avais un intérêt spécial pour la fonction publique et le passage à Yale avait accru mon attrait pour la fonction publique internationale et le FMI correspondait à cet intérêt, c'était un premier aspect. Deux, nous étions heureux aux Etats-Unis : grande indépendance, initiative, etc... Pendant ma première année à Yale, pendant l'été, j'ai fait un « summer job » à la Banque Mondiale. Là, j'ai appris à mieux connaître les institutions de Bretton Woods. Pendant que j'étais à Yale, j'ai présenté ma candidature. Ils cherchaient quelqu'un pour le desk des Pays-Bas au département européen, qui parle le néerlandais sans être néerlandais. J'ai donc été engagé pour ce job. Cela se faisait de façon très systématique avec interviews rigoureuses etc...

Quelles furent vos responsabilités au FMI ?

J'ai commencé à travailler au département européen sur les Pays-Bas et puis j'ai été en mission aux Pays-Bas, en France et à Chypre. C'est à cette époque qu'est née notre seconde fille Vinciane pendant une tempête de neige à Washington. Mon épouse était la dernière à pouvoir rejoindre l'hôpital.

Cependant mon intérêt pour le tiers-monde restait sous-jacent et j'ai appris qu'il y avait des possibilités de travailler au département Asie sur l'Indonésie, ce que j'ai fait. D'abord à partir de Washington avec des missions plus ou moins longues à Djakarta dont une mission de trois mois pour évaluer l'importance de la dette indonésienne parce que, après Sukarno, on ne savait pas très bien à combien s'élevait toute la dette indonésienne. C'est pendant cette période-là que j'ai rencontré, parce que nous étions dans le même hôtel, Olivier Vanneste,

l'ancien gouverneur de Flandre Occidentale qui avait un intérêt particulier pour l'Indonésie où il faisait régulièrement des missions. J'ai donc d'abord fait des missions à Djakarta et puis nous y avons été comme résidents pendant un an. Notre troisième fille Christina est née à Singapour parce que l'hôpital à Djakarta n'était pas d'une grande qualité. Son gynécologue est devenu plus tard président de Singapour. C'était un chinois qui accouchait toutes les américaines et européennes du sud-est asiatique au prix américain, mais qui dirigeait une grande clinique gratuite pour les femmes chinoise. Grâce à cela il a gagné une très grande popularité.

Au département européen, je me suis lié d'amitié avec Wim Duisenberg qui deviendra plus tard ministre des Finances aux Pays-Bas et qui jouera un rôle important sur le plan européen. C'est aussi au FMI que j'ai appris à connaître Georges Jacobs qui travaillait également au Fonds Monétaire International. Le midi, nous avions l'habitude de manger ensemble, puis nous faisons une promenade autour de la Maison Blanche et nous refaisons le monde avant de retourner au travail.

Quel a été le rôle du FMI dans la stabilisation économique de l'Indonésie ? La constitution de stock de riz pour stabiliser les prix entre deux récoltes n'allait-elle pas à l'encontre de la philosophie libérale du FMI ?

Le FMI a joué un rôle très important, je pense, dans le rétablissement économique et financier de l'Indonésie parce qu'il y avait un concours de circonstance heureux. Comme souvent, la Fondation Ford avait été bien avisée : pendant l'époque Sukarno, elle avait formé et offert des bourses à de jeunes étudiants indonésiens et presque tous allaient à Berkeley. Quand Suharto est devenu président, il a fait appel à tous ces technocrates pour occuper les postes essentiels sur le plan économique : Ali Wardhana comme ministre des Finances, le ministre du Commerce Sumitro, le directeur du Bureau du plan Widjojo. Le gouverneur de la Banque Centrale, Radius Prawiro, lui était plus âgé, c'était la période hollandaise qui l'avait marqué et il aimait parler le néerlandais avec moi. Ce groupe de technocrates se connaissait bien et ils étaient honnêtes, et il était facile de travailler avec eux. Eux aussi étaient nouveaux dans leurs responsabilités, et à ce moment-là, ils avaient vraiment besoin du FMI pour les conseiller et recevoir un soutien financier pour leurs projets. Nous avons une très bonne relation avec les principaux acteurs. Les militaires, eux, conservaient essentiellement

l'armée, le pétrole et l'agence du riz. C'est vrai, je crois que c'est la première fois que le FMI avait ce qu'ils appelaient un expert agricole, je n'étais pas expert mais bon... Ils s'intéressaient aux récoltes et surtout au stockage parce que dans une politique de stabilisation des prix, le prix du riz était vraiment crucial, et surtout à la jonction entre les deux récoltes. C'était une nouveauté dans l'histoire du FMI.

Il y a eu un épisode où le responsable principal de la mission du FMI était aux Etats-Unis. J'avais fait un tour dans le pays pour tâcher de me rendre compte si les stocks, dont j'avais les chiffres sur papier, correspondaient bien à ce qu'il y avait dans les réserves. Je me suis rendu compte que ce n'était pas le cas et donc il y avait un très grand danger. Alors je me suis permis d'écrire un mémorandum au président Suharto – le FMI avait un statut qui permettait de dialoguer facilement avec les ministres et, pour les choses les plus importantes, avec le Président – dans lequel, je faisais état d'un réel danger et de la nécessité de prendre des mesures d'urgence y compris l'importation. Ça a été bien perçu par les responsables indonésiens, sauf par les militaires. C'est dans ces circonstances que j'ai fait l'objet d'une tentative d'intimidation. Le gouvernement indonésien a demandé aux Etats-Unis de détourner un de leur bateau de riz qui était en route vers le Sud Est Asiatique dans le cadre du PL 480, le programme de vente de surplus agricole américain. Et heureusement, ces cargaisons sont arrivées juste à temps.

Pourquoi avez-vous quitté le FMI ?

Nous avions ma femme et moi, hésité parce que le FMI nous proposait de rester. J'avais aussi une autre offre d'emploi à la Rand Corporation qui était intéressée par ma thèse. L'élément déterminant pour nous a été la famille. Nous avions trois filles à cette époque-là et nous préférons voir grandir nos enfants en Europe plutôt qu'aux Etats-Unis. On se rendait compte que plus on retardait le retour, plus ça devenait difficile de retrouver des conditions de travail plus ou moins analogues en Europe.

Pourquoi avez-vous choisi de travailler ensuite à Electrorail et quel y a été votre rôle ?

Simplement parce qu'il n'était pas facile de réintégrer la Belgique à un bon niveau après une période au FMI. Mon père travaillait à l'Electrorail et était revenu d'Ostende à Bruxelles à cette époque-là. Cela a bien sûr aidé à mon recrutement. Je n'y suis pas resté longtemps. J'ai

fait un voyage d'étude au Congo dans le Maniema, où ils avaient encore des mines d'étain. Mais j'ai quitté lorsqu'une opportunité s'est présentée au Cabinet des Finances. Vlerick, le ministre, cherchait un spécialiste des problèmes monétaires internationaux, pour pouvoir mieux dialoguer avec la Banque Nationale de Belgique, le gouverneur et le ministre se rencontrant chaque semaine pour parler des problèmes notamment monétaires internationaux.

Notre quatrième fille Nathalie est née au début 1972, peu de temps avant que je rejoigne le cabinet des Finances. Elle était la seule de nos filles à être née en Belgique et n'en était pas peu fière jusqu'au jour où elle apprit à l'école maternelle que c'était le cas de la plupart de ses amies...

Deux petites anecdotes : une quand j'ai quitté le privé pour entrer au cabinet de Vlerick, une série d'amis m'ont dit que ce n'était pas raisonnable, que je vivrais dans l'instabilité politique et que dans quelques mois je serais sans job. Malgré tout, je m'ennuyais un peu dans le privé, j'ai accepté. C'est l'ancien secrétaire général des Finances, Alois Van de Voorde qui est devenu un ami qui m'a recruté. Sept mois après, le gouvernement tombait et certains de mes amis ne me l'ont pas dit explicitement mais je comprenais bien qu'ils pensaient « on te l'avait bien dit ». J'étais en train de faire mes caisses littéralement quand, le nouveau ministre Willy De Clercq est monté dans mon bureau et m'a demandé de rester au cabinet des Finances. J'étais un peu surpris et je lui ai demandé un bref délai de réflexion avant de lui donner la réponse positive. Deuxième anecdote, le second changement radical, c'est quand Tindemans m'a demandé durant l'été 1978 de devenir son chef de cabinet économique. Là de nouveau, j'ai consulté certains amis. Ils m'ont dit « tu as une spécialité monétaire, tu as acquis une expertise, tu es président du Comité monétaire européen, continue dans ce domaine ». J'ai d'abord rédigé une lettre de refus à Tindemans en expliquant pourquoi. Et puis j'ai dormi quelques fois là-dessus et je me suis dit « non, c'est un nouveau défi, si on te le propose, pourquoi pas ? » et j'ai accepté et de nouveau, après deux mois, chute du gouvernement...

## Entretien 2 – 8 octobre 2015

### Aux cabinets des ministres des Finances

Depuis quand vous intéressez-vous aux problèmes d'intégration monétaire européenne?

Essentiellement depuis mai 1972, date de mon entrée au cabinet des Finances. Avant cela j'avais été au Fonds Monétaire International mais l'intérêt spécifiquement européen date de mon entrée au cabinet du ministre des Finances.

Quelles sont les personnes qui vous ont inspiré à propos des problèmes d'intégration monétaire européenne ?

C'est surtout Robert Triffin qui m'a inspiré. Sur l'intégration européenne en général, il y a une série de personnes qui m'ont inspiré comme Robert Schuman que j'ai rencontré quand j'étais étudiant, puis plus tard Jacques Delors et Wilfried Martens qui était un européen passionné.

De 1972 à 1978, vous avez été conseiller pour les affaires monétaires internationales et européennes de plusieurs ministres des Finances (Vlerick, De Clercq, Geens). Quel était votre rôle ? Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez été choisi pour exercer cette fonction ?

Mon rôle était de préparer les dossiers pour toutes les réunions monétaires internationales, de préparer les discours des ministres sur ces questions et, ce qui prenait pas mal de temps, de participer aux réunions d'experts sur le plan européen et international. Cela comportait le Comité monétaire mais aussi toutes les autres réunions internationales que ce soit le Groupe des dix de l'OCDE ou le Fonds monétaire International. Sur le plan intérieur, je participais à la réunion hebdomadaire entre le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque Nationale.

La raison pour laquelle ils m'ont demandé de venir est assez simple : les questions monétaires internationales ont pris à cette époque une ampleur plus grande après l'inconvertibilité du dollar et donc les ministres des finances, et le premier était Vlerick, ont souhaité avoir dans leur environnement immédiat un spécialiste dans ce domaine.

Quelles comparaisons peuvent-elles être établies entre ces différents ministres tant du point de vue de leur rôle que de leur approche des questions monétaires européennes et internationales ?

Vlerick était un visionnaire sur le plan européen, c'était un fonceur mais il était aussi rigoureux. Willy De Clercq était pragmatique, très européen et aussi très actif sur le plan monétaire international au sens large. Il a été notamment président du Comité intérimaire du FMI, qui réunissait les principaux ministres des Finances au niveau mondial. Gaston Geens était un européen convaincu qui connaissait très bien ses dossiers.

De 1978 à 1983 vous avez été chef de cabinet pour les questions économiques de plusieurs premiers ministres (Tindemans, Vanden Boeynants, Martens) ainsi que chef de cabinet du ministre des Finances Vandeputte. Quel était votre rôle ? Pour quelles raisons avez-vous été choisi ?

Mon rôle chez le Premier ministre concernait les dossiers économiques nationaux et la préparation des sommets européens et des réunions internationales comme le sommet de 1982 du G8 à Versailles où Martens participait au titre de la présidence belge de la CEE. Sur le choix de Tindemans me concernant, je ne peux faire que des supputations mais Tindemans était très actif sur le plan européen, il avait fait son rapport en 1975 et il savait que la dimension monétaire était importante pour l'Europe. Au début de l'année 1978, j'avais été nommé président du Comité monétaire européen et je me dis que c'est cette dimension européenne qui l'a conduit à me choisir. Il m'avait d'ailleurs, fin 1977, demandé d'être son représentant dans le comité qui allait organiser le CEPS (Center for European Policy studies), un think tank européen.

Avez-vous participé à la rédaction de la partie monétaire du Rapport Tindemans ?

Je n'ai pas participé à la rédaction du Rapport Tindemans, c'était de Schoutheete qui en était l'architecte. Il est possible qu'il m'ait demandé des inputs pour la partie monétaire. Je connaissais bien Philippe de Schoutheete, nous avions des contacts réguliers mais je ne me rappelle pas de façon précise une éventuelle contribution.

Quels furent l'approche et le rôle spécifique de chacun de ces ministres dans les questions monétaires européennes et internationales ?

Avec Tindemans, j'ai travaillé très brièvement. Je suis entré au cabinet en septembre et en octobre il y avait la crise du Pacte d'Egmont et le gouvernement est tombé. Vanden Boeynants, ce n'est un secret pour personne, était plus intéressé par les questions économiques nationales qu'internationales même si c'est durant la période où il était Premier ministre en affaires courantes que se sont conclus les accords du SME. Martens était un européen convaincu et il participait très activement aux sommets européens et je préparais avec son conseiller diplomatique les réunions internationales. J'ai participé avec lui à beaucoup de sommets, notamment celui de Maastricht, peu avant son départ provisoire en 1981.

Durant quelle période avez-vous été membre du Comité monétaire ? Quels étaient son rôle et importance ?

J'ai été membre du Comité monétaire européen de début 1974 à la fin 1982, pendant 8 ans. Un des rôles principaux était de préparer les réunions de l'Ecofin (Ministres de l'Économie et des Finances) sur les problèmes monétaires et économiques. Bien sûr, un des rôles majeurs du Comité était de traiter de toutes les questions d'ajustement de parité au sein du Serpent monétaire et puis du SME. C'était le Comité monétaire qui préparait les réunions des ministres européens sur les ajustements. Un autre rôle était d'harmoniser les positions des pays membres sur les questions monétaires internationales plus larges au niveau des réunions du groupe des 20 sur la réforme du système monétaire et au niveau des prises de positions au sein du Comité intérimaire du FMI.

Comment était l'atmosphère dans le Comité ?

Le Comité monétaire était un peu un club où les représentants du Trésor et des banques centrales travaillaient étroitement ensemble. L'originalité était que le Trésor et les banques centrales étaient représentés (ils n'étaient pas toujours sur la même longueur d'onde) et cela se faisait dans une très grande franchise et confidentialité. Il faut savoir que les membres du Comité monétaire étaient là en tant qu'experts, ils étaient bien sûr désignés,



mais ils avaient une certaine indépendance. Le Comité avait certainement une autorité en raison de sa composition et de la qualité des membres qui s'exprimaient, du niveau de directeur du Trésor ou vice-gouverneur de banque centrale. Les mots-clefs étaient professionnalisme, esprit de corps, et amitié entre les membres (c'était agréable). Nous avions le sentiment d'avoir une certaine indépendance, les membres pouvaient s'exprimer à titre personnel. C'était assez libre et constructif, chacun connaissait les balises de son gouvernement ou de sa banque centrale.

En 1978 et 1979 vous avez été président du Comité monétaire. Quels étaient le rôle et l'influence du Président ?

Le rôle du président était d'être l'animateur du Comité, d'essayer d'aller de l'avant, d'arriver à progresser sur le plan de l'intégration européenne, mais en même temps de dégager le consensus possible.

Quel était le rôle de la Commission européenne dans le Comité monétaire ?

Dans la période que j'ai connue, son rôle était surtout plutôt limité, mais cela changera avec l'arrivée de Tommaso Padoa-Schioppa comme Directeur-général.

Comment étaient les relations avec le Comité des gouverneurs et peut-on dire que le Comité monétaire était plus en faveur d'une intégration monétaire européenne que le Comité des gouverneurs ?

Oui, à priori nettement, le Comité monétaire était plus audacieux. Les relations avec le Comité des gouverneurs étaient presque inexistantes mais bien sûr, il y avait chaque fois un représentant des banques centrales dans le Comité monétaire mais des relations entre les deux comités, il n'y en avait pas. Tous les gouverneurs savaient ce que pensait le Comité monétaire, peut-être que l'inverse n'était pas aussi évident, mais on savait ce que les délégués des banques centrales pensaient au sein du Comité. Globalement, c'est vrai que l'élément politique jouant, il y avait plus de mouvements du côté du Comité monétaire. Je dirais sans faire de critiques de personne, que le Comité des gouverneurs avait plutôt une attitude un peu défensive, de dire « attention, ces hommes politiques, y compris le ministre des Finances, ils sont prêts à faire des tas d'histoires périlleuses, mais nous les gouverneurs, nous sommes les gardiens de l'orthodoxie ».

Du point de vue de l'intégration monétaire européenne, quel est le bilan des années septante ?

Je crois qu'il faut distinguer deux périodes : de 1971 à 1978 et après 1978. De 1971 à 1978, la réaction européenne, suite à la décision de Nixon de suspendre la convertibilité du dollar et au flottement des monnaies, a été surtout défensive et très souvent en ordre dispersé. Néanmoins les premiers efforts furent entrepris avec le développement du « serpent », par six pays principalement : l'Allemagne, le Benelux, la France, le Danemark et, dans une certaine mesure, aussi l'Italie. Pour bien comprendre cette réaction, il ne faut pas oublier que pendant cette période, il y a eu le grand choc pétrolier qui avait augmenté les écarts de taux d'inflation et de balances des paiements, des écarts considérables qui à l'évidence jouaient sur les monnaies. Donc ce n'était pas comme si on était dans un long fleuve tranquille, on était en plein désarroi. Il y a eu le début d'une réaction, avec le Serpent monétaire, qui a été le point de départ du SME. Après 1978 il y a eu, à partir du Conseil européen de Copenhague en avril 1978 – dans le Comité monétaire, c'était déjà dès le début de l'année – une nouvelle dynamique qui a été lancée suite à la proposition Schmidt/Giscard de créer un nouveau système monétaire européen auquel participeraient, espéraient-ils, tous les pays de la Communauté. C'est l'amorce du SME. Donc les années 1978-1979 ont été un temps d'avancée parce qu'il y avait une volonté politique et que, sur le plan des experts, les dossiers étaient déjà préparés.

A quels facteurs faut-il imputer l'abandon du plan Werner ? La CEE n'était-elle pas encore prête ou a-t-on raté une occasion en réagissant de manière désordonnée au désordre monétaire international ?

Les deux éléments sont en partie vrais : le rapport Werner a été soumis au Conseil et à la Commission en octobre 1970 donc, avant le chambardement d'août 1971 et avant tout le désordre dû au choc pétrolier. A ce moment-là de nombreux pays européens n'étaient pas prêts à accepter la perte de souveraineté que comportait ce plan parce que l'incertitude était grande. Dans un tel contexte, la tentation des Etats est de se protéger eux-mêmes plutôt que de faire des grands sauts institutionnels. Il est vrai que d'une part la CEE n'était pas encore prête mais, d'autre part, c'est vrai aussi qu'on a, en partie, raté une occasion de progrès par des réactions désordonnées face au désordre monétaire international.

Quelle fut l'importance du sommet de Paris d'octobre 1972 ?

Le sommet de Paris réaffirma la volonté des états membres de réaliser d'une façon irréversible l'union économique et monétaire, mais il faut bien reconnaître que cette déclaration d'intention n'a guère été suivie de résultats concrets à l'exception de la création d'un Fonds européen de coopération monétaire, le FEGOM, qui a été entérinée au sommet. Pour la petite histoire, je vous dirai que c'était la fin de ma première année au cabinet des Finances et j'étais au Sommet de Paris comme expert avec, notamment, Michel Vandenberghe, qui était au cabinet du ministre Simonet et participait aussi au groupe de travail qui préparait la déclaration. Nous nous étions battus comme des lions pour inclure ce mot « irréversible » et beaucoup de collègues d'autres pays trouvaient que c'était déraisonnable. Pour finir, après de longs palabres, on a accepté le mot irréversible. Michel et moi étions très fiers, avec le temps, je me suis rendu compte que cela avait été sans doute utile mais que c'était demeuré largement un vœu pieux pendant plusieurs années.

La littérature relative à l'intégration (monétaire) européenne fait peu mention du rapport Tindemans. Quelles en sont les raisons ?

Il faut rappeler que le rapport Tindemans date de décembre 1975, après le choc pétrolier qui avait amené des écarts importants d'inflation et de balance de paiement entre les pays. C'était une période de grandes incertitudes et les états n'étaient pas prêts à accepter de faire un pas important dans un tel contexte.

Comment évaluez-vous les propositions de "monnaie parallèle" faites pendant les années septante ?

Au début, ces propositions visaient surtout, face aux difficultés de créer une monnaie officielle européenne, à contourner l'obstacle. Donc de favoriser de facto un écu privé par son utilisation grandissante dans les domaines de l'émission publique d'emprunts, de crédits bancaires et aussi comme libellé dans le domaine commercial avec l'espoir que cette utilisation grandissante faciliterait l'adoption de l'écu comme monnaie officielle pour les transactions. L'écu a un peu joué ce rôle. Mais c'était essentiellement parce qu'on se trouvait devant un mur à propos de la monnaie officielle et on se disait « pourquoi ne pas tâcher de le favoriser sur le plan privé en espérant que cela déborde sur le plan officiel ».

Selon Peter Ludlow (The making of the EMS, p. 49), vous avez contribué, avec Triffin, au discours prononcé à Florence par Jenkins. Quelle a été votre contribution ? Quelle a été l'importance du discours de Florence ?

Non, je n'ai pas contribué au discours de Roy Jenkins à Florence. Bien sûr, Jenkins, qui était président de la Commission, savait quelles étaient les propositions qui étaient sur la table au Comité monétaire. Ce qui est juste, c'est que Michael Emerson de la Commission était dans le Comité monétaire et donc il connaissait bien les propositions et les suggestions qui étaient sur la table et peut-être a-t-il puisé là-dedans. C'est un peu comme ce que je viens de dire à propos du rapport Tindemans, ce n'est certainement pas un input direct mais il se peut qu'indirectement il y ait eu influence.

La naissance du SME est attribuée au tandem Schmidt-Giscard. Avez-vous été surpris par cette proposition, après le peu de succès de l'initiative de Jenkins ?

La réponse est oui et non : oui sur le plan du moment précis, on ne s'attendait pas à ce que cela sorte à ce moment-là. Non car, comme anciens ministres des Finances, Schmidt et Giscard étaient au courant des diverses propositions faites par les experts monétaires et tous deux étaient conscients des grandes difficultés qu'ils rencontraient dans leur pays suite aux désordres monétaires. Donc cela ne nous étonnait pas que ces deux hommes aient pris une initiative ensemble. Mais le moment précis de cette initiative oui, parce qu'on s'attendait à ce que cela prenne plus de temps, que cela vienne d'abord au niveau des ministres des Finances et puis que cela aboutisse au sommet. Ici c'est venu du sommet. On avait l'espoir, à ce moment-là, que quelque chose naisse et se développe. Le moment choisi a été une agréable surprise. Il n'y avait pas de contact direct avec le Comité monétaire, mais ses membres étaient les conseillers principaux des deux présidents : il y avait Karl-Otto Pöhl qui était proche de Schmidt et Camdessus proche de Giscard. Eux avaient un accès direct. Mais pour des raisons qui leur étaient propres, surtout en Allemagne, ils préféraient que cela vienne d'en haut et Schmidt voulait surtout éviter que la banque centrale ne se mêle de son initiative. Il voulait faire un grand coup et forcer les autres à suivre.

Pourquoi Schmidt et Giscard étaient-ils partisans d'une plus grande intégration monétaire en Europe ?

Quand je disais que Schmidt et Giscard étaient bien au courant, c'est que ces fluctuations très fortes et souvent excessives par rapport aux « fondamentaux » de leurs économies les gênaient beaucoup. En Allemagne, cela conduisait à ce que le Deutsche Mark soit de plus en plus utilisé comme monnaie de réserve et connaisse des appréciations souvent excessives. Donc Schmidt se rendait compte du danger, aussi pour l'économie allemande, d'une monnaie trop forte et d'une monnaie qui jouerait un rôle de monnaie de réserve. Du côté français, ils avaient aussi l'appréhension d'être toujours le pays qui dévaluait face au mark et du cercle vicieux que cela entraînait, y compris sur le plan de l'inflation. Ils voulaient tous les deux stabiliser les monnaies européennes pour des raisons nationales mais aussi pour des raisons européennes. Sur le plan économique, les deux réalisaient les inconvénients des évolutions divergentes des monnaies européennes qui étaient stimulées par les fluctuations du dollar : régulièrement, quand cela allait un peu moins bien en Amérique, il y avait des transferts de dollars en mark et c'était le mark qui montait. Mais les dollars n'allaient pas de façon égale dans toutes les monnaies européennes, donc cela faisait un peu exploser les relations entre monnaies européennes. Cela les frustrait et Schmidt comprenait les limites des réévaluations du Deutsche Mark et du fait que, même s'il ne le voulait pas, le mark commençait à jouer le rôle de monnaie de réserve. Et il savait vers quoi cela avait conduit une autre monnaie de réserve. Sur le plan politique, ils étaient très conscients de la nécessité pour le couple franco-allemand de poursuivre son rôle de moteur de la construction européenne. Les conséquences des désordres monétaires sur leurs économies et les économies européennes étaient très fortes.

Dans vos papiers, il y a un memento sur Schmidt, qui en est l'auteur ?

En fait, c'est moi qui l'ai écrit pour le Premier ministre parce qu'il devenait un collègue pour lui et je l'avais assez bien côtoyé quand il était ministre des Finances. Il y avait des réunions régulières du Serpent monétaire et Schmidt était un grand adepte des réunions du Serpent et venait toujours. Je me rappelle de plusieurs réunions à Bruxelles et en Allemagne avec Schmidt qui aimait bien les petits clubs avec des gens responsables où il pouvait parler

librement. Donc, comme je l'avais souvent rencontré, cela me paraissait utile de décrire sa personnalité pour ceux qui devaient le connaître comme chancelier.

Comment était apprécié le travail de Bernard Clappier et Horst Schulman, compte tenu du fait qu'ils ne s'inséraient pas dans les comités normaux ?

Je parlerai surtout pour moi parce que je ne connais pas le fin fond de la pensée de chacun, mais je dirais que le désir d'aller de l'avant était tel que cela prenait tout à fait le dessus sur toute considération de procédure. Je dirais qu'on était heureux parce qu'on allait de l'avant, d'autant plus que les deux artisans connaissaient parfaitement les points de vue exprimés au Comité monétaire. Fin 1969, Clappier avait été président du Comité monétaire et il avait son adjoint au sein du Comité monétaire. Schulman était très actif et c'est lui qui est devenu président du Comité monétaire au début 1982. Ce n'est pas comme si c'étaient deux personnes des Affaires Etrangères qui avaient été désignées pour faire des propositions. C'était des gens qu'on connaissait bien qui étaient bien au courant et on se disait « si eux peuvent faire un travail qui fasse avancer les choses, tant mieux ». C'était à mon avis l'attitude de beaucoup.

Quels souvenirs gardez-vous des négociations préparatoires à l'accord sur le SME, en particulier en tant que président du Comité monétaire ?

C'était une période passionnante, le Comité monétaire pouvait jouer pleinement son rôle qui est celui de conseil du Conseil des ministres européen. Ce qui est important à retenir c'est qu'au fur et à mesure des négociations, le Comité analysait les différentes options possibles, leurs implications techniques et faisait éventuellement des propositions. Rapport était fait par le président du Comité monétaire, donc moi-même à cette époque, au Conseil de ministres de l'Ecofin. Et puis quand l'Ecofin avait discuté de cela, je faisais rapport au Comité monétaire : il y avait une forte interaction entre le Comité monétaire et le Conseil des ministres Ecofin. L'Ecofin lui-même faisait part de ses recommandations aux chefs d'Etat et de gouvernement. C'était un aller/retour très positif. Les alternatives techniques développées par le Comité influençaient les décisions du Conseil et l'évolution de la discussion politique donnait une direction aux travaux de Comité. Celui-ci était amené à jouer ce rôle de conseiller privilégié du Conseil. La coopération fut excellente, ce n'était pas étonnant parce que les membres du Comité, en tout cas ceux du Trésor, étaient aussi les

conseillers des ministres. Il y avait des dîners aussi, j'avais des contacts plus étroits avec des amis français et allemands. C'était une période de satisfaction réelle.

On a beaucoup parlé du « compromis belge », ainsi que « interprétation belge du compromis belge ». Qu'est-ce que cela signifiait ? Quel était votre rôle ?

C'est venu du fait qu'il y avait, à cette époque-là, un blocage politique très fort entre les partisans de la grille de parité, c'est à dire essentiellement les Allemands, et, d'autre part, les partisans de l'écu comme centre du système. Cela relevait en partie de la technique mais cela devenait aussi très politique parce que c'était tout le problème de la symétrie du système. Les Français étaient très braqués, ils trouvaient qu'on pouvait améliorer le système en mettant plus de symétrie. Devant ce blocage politique intense, j'ai fait une proposition au Comité monétaire qui était de prendre comme base la grille de parité, qui était le système le plus simple et le plus limpide, mais de faire jouer par l'écu un rôle d'indicateur qui dirait qui divergeait le plus et devrait prendre l'initiative d'intervention sur le marché des changes. C'est cela qu'on appelait le compromis belge que j'ai présenté au Comité monétaire, et puis Gaston Geens l'a présenté au Conseil des ministres européens. Cette proposition a fait son chemin et elle a été reprise au sommet franco-allemand d'Aix-la-Chapelle et puis elle a été intégrée dans l'accord sur le SME. Le compromis belge revenait à conserver le mécanisme de change tel qu'il existait et des obligations d'interventions basées sur la grille de parités, mais à ajouter à ce mécanisme, un mécanisme basé sur la divergence d'une monnaie par rapport à la moyenne des autres, c'est l'indicateur de divergence, basé sur l'écu montrait si une monnaie était fort divergente ou pas par rapport aux autres. Toutefois, ce second mécanisme à la différence du premier ne comportait pas d'obligation d'intervention mais une présomption d'action. C'est sur la question de l'implication du mécanisme d'indicateur de divergence qu'est intervenu l'interprétation belge du compromis belge : on a dit que ce ne serait pas une obligation mais c'est une présomption d'action. C'était un compromis entre ceux pour qui le franchissement du seuil de divergence devait entraîner une obligation d'interventions, les Français voulaient que ce soit automatique, et ceux qui ne cherchaient qu'une procédure de consultation, c'était la volonté des Allemands. Le compromis était largement politique et il était suggéré de parler d'une présomption d'action. Son rôle principal a été de débloquer cet affrontement franco-P et cela a permis d'avancer. C'est un exemple type de ce que peut faire le Comité monétaire, qui constate ce blocage politique et

qui tâche de trouver une solution. Cela donnait un mécanisme objectif qui permettait de répondre aux inquiétudes des uns et des autres.

Pourquoi le SME est-il si peu institutionnel, pourquoi n'a-t-on pas créé le Fonds monétaire européen ?

On faisait des ajustements de parités au sein du SME. Tant que le système était ajustable, il y avait moins de raisons de créer un fonds, tandis que quand il s'agit vraiment d'une zone euro où les parités sont fixées une fois pour toute, c'est encore un saut qualitatif plus grand qui nécessite plus d'institutionnel. Ce qui a aussi joué, sur le plan institutionnel, c'est que d'une part, le système ne s'adressait pas à toutes les monnaies et d'autre part, à ce moment-là, sur le plan européen, on n'était pas encore tout à fait prêt à faire l'Europe à deux vitesses. Cette possibilité était déjà préconisée dans le rapport Tindemans mais les États n'étaient pas mûrs pour cela et il y avait des Européens convaincus qui trouvaient que ce serait un crime de faire de l'Europe à deux vitesses, c'est d'ailleurs une des critiques principales qu'il y a eu sur le rapport Tindemans, critique erronée parce qu'on le voit, une Europe à deux vitesses est nécessaire. C'est vrai que le fait d'être unis sur le plan monétaire a des implications nombreuses ne fut-ce que sur le plan de la fiscalité : graduellement tous les éléments de la concurrence devraient être inclus dans les politiques communes. Cela s'impose une fois qu'on est dans une monnaie unique.

Comment jugez-vous le rôle joué par la Belgique dans la création de l'UEM ?

C'est un rôle positif. Les Belges se sont rendu plus vite compte que certains qu'il fallait s'unir et abandonner une partie de la souveraineté au profit de l'Europe pour qu'une souveraineté européenne puisse se maintenir. Je crois qu'il y a eu un rôle belge positif chaque fois que c'était possible, que ce soit par la présidence belge, par le Premier ministre, par les Finances, les comités ou les experts. Il y avait chez nous une attitude positive parce que nous sommes plus à même de trouver des compromis, nous devons en faire tellement sur le plan intérieur que cela aide pour en faire sur le plan extérieur. On se rendait bien compte des limites de souveraineté, ce que des pays un peu plus importants ont mis plus de temps à reconnaître. Nous sentions tous les inconvénients des fortes fluctuations. Comme économie très ouverte, nous en subissions encore plus les inconvénients. En outre, il y avait cette attitude positive par rapport à la construction européenne depuis le début avec Spaak.



La Belgique a assez souvent facilité des compromis franco-allemands. Pourquoi les Belges sont-ils aptes à proposer des compromis franco-allemands ?

C'est vrai que c'est presque dans le sang, comme pays à sensibilités différentes, on sent bien le besoin de comprendre ce qui motive l'autre et la nécessité de trouver une réponse aux préoccupations de l'autre. Nous sommes quasi naturellement ouverts au compromis positif, pas à n'importe quel prix, mais cela fait partie de notre ADN.

Dans quelle mesure la position économique faible de la Belgique pendant les années septante et quatre-vingt a-t-elle nui à son influence sur la scène monétaire européenne ?

Pas tellement mais en soulignant que la position de la Belgique a été faible surtout en 1980-1981. Quand les compromis se sont faits, nous n'étions pas au top, mais les grosses difficultés sont venues en 1980-1981.

Deux pôles, banque centrale européenne et centre de décision pour la politique économique, comme prévu dans le Rapport Werner, sont-ils indispensables pour une union économique et monétaire ?

Je crois que oui, mais la BCE propose aussi des réformes économiques donc les deux principes d'union monétaire et de convergence sont indispensables. Faire une union monétaire et ensuite avoir une monnaie unique forcent à plus de convergence. S'il n'y a pas convergence, c'est le cas dramatique de la Grèce, on se trouve dans une situation très difficile. Dans ce sens-là, le long débat qui a duré très longtemps entre monétaristes et économistes est un faux débat. C'est vrai qu'il faut les deux mais cela ne veut pas dire qu'il faut attendre, ce qui était la position allemande et néerlandaise, que tout soit totalement harmonisé pour introduire une monnaie unique. Le fait de créer une monnaie unique peut aussi forcer à plus de convergence mais il est vrai aussi que s'il n'y a pas de convergence alors les ajustements peuvent être dramatiques et d'autant plus si les parités sont figées parce qu'alors la convergence doit se faire par l'économie réelle et on sait ce que cela veut dire. Il faut reconnaître l'erreur d'avoir inclus la Grèce dans la monnaie unique à un moment donné. Dans une courte période, on est passé d'un certain rigorisme à un trop grand laxisme où la raison politique l'a emporté. Cela a eu les conséquences que l'on connaît.

Vous nous avez dit que vous avez peu fréquenté Robert Triffin à Yale. Quand ont commencé votre collaboration et amitié avec Robert Triffin ?

Cette collaboration et cette amitié se sont surtout développées à notre retour des Etats-Unis et lors de mon entrée au s en 1972. Elle s'est intensifiée depuis le retour en Belgique de Triffin en septembre 1977 comme professeur invité à Louvain-la-Neuve. À cette époque, Triffin voyageait beaucoup, même à partir de 1972, il était souvent en Belgique. Je le voyais à des intervalles réguliers notamment lors de déjeuners à Louvain-la-Neuve chez Albert Kervyn. Lois et Robert avaient une petite maison qui était juste à côté de celle d'Albert Kervyn, il y avait souvent des déjeuners chez Albert où participaient régulièrement Alexandre Lamfalussy et tout un groupe d'amis qui s'y retrouvaient. Là, je voyais souvent Robert. Nous nous sommes aussi vus souvent lors de la préparation du CEPS parce que Robert participait aussi à cet effort de la création d'un centre d'étude européen de politique économique. Nous nous sommes aussi retrouvés au sein d'un groupe international plus large qui s'appelait le groupe Pamphili - nommé ainsi parce que nous nous sommes réunis une des premières fois à l'hôtel Pamphili à Rome. Participaient à ce groupe toute une série d'amis dont un très actif et régulier était Niels Thygesen. Nous voyions les Triffin de façon amicale. Il est venu dans notre propriété de campagne à Weert-Saint-Georges, on l'a fêté ici à Kraainem pour ses septante ans.

On se voyait surtout depuis son retour mais avant cela il m'a aidé à entrer à Yale. Woitrin, que j'avais comme professeur, connaissait bien Robert et je pense qu'il a écrit à Robert pour me recommander.

Les discussions du groupe de Louvain étaient tout à fait informelles, on discutait aussi bien de problèmes professionnels que d'autres questions politiques du moment où Robert et Lois étaient aussi impliqués. Cela n'avait rien d'officiel. C'étaient des rencontres amicales entre des gens qui avaient des préoccupations communes. Albert Kervyn avait fait son doctorat à MIT, et il y avait une amitié entre le couple Kervyn et le couple Triffin qui les a conduits au à avoir des maisons voisines à Louvain-la-Neuve.

Quelle est votre appréciation du rôle de Triffin dans le processus d'intégration monétaire en Europe ?

Je crois que le rôle de Robert a surtout été celui d'inspirateur. Il préconisait plus d'intégration monétaire européenne et on savait déjà ce qu'il avait réalisé à l'Union Européenne des Paiements, et son souci de créer une zone monétaire de stabilité était bien connu. Je crois qu'il était surtout un inspirateur.

Selon Raymond Barre, Triffin était un utopiste qui voulait "tout de suite faire l'union monétaire". Etes-vous d'accord avec ces propos ?

C'est injuste. Il n'était pas utopique mais visionnaire, celui qui montre le chemin vers où il faut aller et on a abouti après un certain temps. L'utopiste c'est celui qui rêve mais qui n'a aucune chance de le voir se réaliser.

Vous avez dit que vous aviez connu Triffin quand vous étiez au cabinet de Vlerick. Triffin avait-il un rôle dans ce cabinet ?

Non, il n'avait pas de rôle au cabinet de Vlerick mais je pense que ce dernier le connaissait de réputation parce que Triffin avait conseillé la Kredietbank sur l'utilisation de l'écu comme libellé pour certaines émissions d'emprunts. La Kredietbank était très fière d'être la première banque qui avait émis des obligations en écu et Vlerick était très proche de cette banque dont il est devenu le président. Les deux hommes s'estimaient, et vous verrez que dans l'édition des discours de Vlerick, c'est Triffin qui en a rédigé l'introduction. Triffin était un visionnaire, il montrait en quelque sorte le chemin à suivre mais ce n'est pas lui qui allait faire rapport au conseil de ministres européens ou être consulté sur des questions opérationnelles.

Une des idées clés de Triffin était la création d'un Fonds européen de réserve, avec une mise en commun des réserves des banques centrales. Quelle a été l'influence de cette idée ?

Elle a eu une influence réelle. Le Fonds européen de réserve était déjà mentionné dans le discours de Vlerick au sommet de Paris. Vous y trouvez aussi dans ce discours l'objectif de la

monnaie unique. Vous avez dans le livre de Vlerick, cette photo où on voit Gaston Eyskens comme Premier ministre, Vlerick à sa gauche et à droite, Pierre Harmel comme ministre des Affaires Etrangères au sommet de Paris en octobre 1972. Là, Vlerick est intervenu et a parlé d'une monnaie unique, ce qui, à ce moment-là et dans ce contexte a dû faire sursauter Barre s'il jugeait déjà que Triffin était un utopiste. Le jour où je suis entré au cabinet de Vlerick, j'ai commencé très vite à rédiger des discours car il aimait bien parler pour convaincre. C'est pour cela qu'il y a tant de discours sur une période relativement courte : je suis entré en mai, le gouvernement est tombé à la fin de l'année et Willy De Clercq est arrivé en janvier 1973.

Quelle était l'importance pour Triffin de la coordination des politiques économiques et de la convergence ?

Pour lui l'union monétaire forcerait les pays à la convergence, je crois que c'était plus son approche, il réalisait bien que la convergence était indispensable mais il estimait que l'union monétaire pousserait à la convergence, ce qui a été largement le cas

Quelle était l'importance pour Triffin de l'écu ? Est-ce qu'il y avait une relation avec les Droits de Tirage Spéciaux au niveau mondial ?

Pas directement, mais c'était la même dynamique : c'était l'utilité d'avoir une monnaie neutre – qui ne soit pas une monnaie nationale – au niveau mondial pour avoir une création de liquidité raisonnée suivant les besoins et non pas suite au déficit américain lié à la guerre du Vietnam ou à autre chose. En outre, une monnaie européenne aurait un effet d'intégration sur le plan européen. C'était dans la vision qu'une zone de stabilité monétaire européenne contribuerait à la stabilité monétaire internationale.

À ce propos, une autre anecdote sur le DTS et le lien du DTS avec les pays en voie de développement. Lorsqu'il y a eu la réunion annuelle du Fonds monétaire en 1972, Vlerick voulait prononcer un discours où on parlerait du DTS et du lien avec les besoins des pays en voie de développement et le gouverneur qui était à ce moment-là Vandeputte était opposé à cela. Vlerick était tombé malade et donc il m'avait demandé de pressentir le gouverneur pour prononcer son discours, le gouverneur m'a dit « cher ami, je veux bien mais à condition que ce soit mon discours ». Vlerick a dit « non, coûte que coûte je prononcerai mon discours, je reste dans mon lit jusqu'au moment où on approche de mon tour de parole, je mets vite

mon costume, je descends, je prononce mon discours et je remonte dans mon lit ». Leurs deux positions étaient tout à fait logiques

Avec Triffin, et plusieurs autres personnes comme Ansiaux, la Belgique a une tradition d'expertise dans les techniques de coopération monétaire. Ceci contraste avec, par exemple, une tradition d'analyse monétaire aux Pays-Bas. Quelles sont, selon vous, les raisons de ces différences ?

C'est peut-être plus de nature sociologique. J'aurais tendance – mais je n'ai aucune compétence dans ce domaine – à dire que c'était en raison d'une vue plus calviniste au Pays-Bas : le critère de la quantité monétaire doit amener une discipline. On a des critères et on les respecte. Les Pays-Bas étaient sur le plan monétaire de tradition plus dans le camp allemand et sur le plan politique dans le camp anglais. Mais ils n'étaient pas très soucieux de négocier ou d'avoir une grande compréhension de ce qui se passait au sud de chez eux. Ils avaient une grande conscience de ce qui se passait à l'est, à l'ouest. Mais au sud, les Français et les Italiens, ce n'était pas très sérieux et les Belges étaient un peu entre les deux. Ce qui nous différenciait, c'était que nous cherchions toujours une compréhension de ce qui motive l'autre et de ce qu'il y a de justifié dans son approche. J'avais des contacts professionnels et des contacts tout à fait amicaux avec Conrad Oort, le directeur du Trésor néerlandais, au Comité monétaire, il avait été un de mes prédécesseurs, avant Pöhl. J'avais de très bonnes relations personnelles avec eux, de même qu'avec Wellink qui a succédé à Oort et également des relations très sympathiques avec Wim Duisenberg avec qui j'étais au Fonds monétaire. Nous étions voisins dans le même département. Ces caractéristiques des Hollandais que je viens de mentionner étaient peut-être plus apparantes à la Banque centrale qu'au ministère des Finances.

Quelles ont été vos autres responsabilités importantes dans des institutions internationales ?

J'étais actif au sein de l'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE), comme représentant du ministre des Finances, dans le groupe de travail numéro 3 qui est chargé de la concertation des politiques de taux de change et de balances de paiement. Le groupe de travail n°3 était très intéressant. On y discutait de l'ajustement entre les grandes économies internationales. Entre novembre 1974 et avril 1975, j'ai été président du groupe

de travail de l'OCDE qui a négocié l'accord créant un fonds de soutien financier de 25 milliards de dollars entre les pays de l'OCDE, c'était le « safety net ». Après la grande crise pétrolière, on a créé, d'une part, l'AIE, l'Agence Internationale de l'Energie, sur les aspects énergétiques mais il y avait, d'autre part, cette préoccupation sur le plan financier d'aider les pays de l'OCDE dont l'économie pouvait être menacée suite aux chocs pétroliers et il fallait leur offrir des possibilités de crédits supplémentaires. L'initiative venait du secrétaire d'État Kissinger qui, je pense, avait demandé à Paul Volcker, de la Federal Reserve de lui proposer un européen pour conduire ces négociations. On a négocié de manière très intensive, pendant six mois, un accord. On a trouvé cet accord y compris avec les japonais. Ce qui n'était pas facile car il y avait des mots qu'il était difficile à traduire, notamment des notions de garantie... L'accord a été accepté par le Conseil de ministres de l'OCDE dans une réunion que présidait Willy De Clercq. Certains pays l'ont ratifié au parlement mais pour finir ce sont les Américains eux-mêmes qui n'ont pas ratifié. Ils avaient pris l'initiative mais pour finir ils avaient changé d'avis. C'était une frustration après avoir négocié d'arrache-pied de voir le projet abandonné, sans beaucoup de ménagement, par ses initiateurs. Ensuite, en avril 1975, l'OCDE m'a demandé d'être président du groupe de travail temporaire sur les problèmes monétaires et financiers qui se posaient dans le cadre du dialogue nord-sud.

Sur le plan du FMI, j'ai participé aux travaux des suppléants du groupe de 20 en charge de la réforme du système monétaire international. Il y a eu beaucoup de réunions, mais on n'a pas abouti à de véritables réformes, les différences étant trop grandes entre ceux qui prônaient plus de stabilité des taux de change et les protagonistes du libre flottement des monnaies. On avait développé à cette période-là un groupe qui s'appelait « the second raw », c'étaient les suppléants des ministres avec notamment Ted Truman du Federal Reserve et Singh pour l'Inde. Singh, plus tard, est devenu Premier ministre en Inde, il était un réformateur important mais au départ c'était un technocrate. Il y avait dans ce petit groupe une atmosphère de joyeux compagnons. Après, il y a eu la participation au Comité intérimaire du FMI et au Comité de développement du FMI et de la Banque Mondiale. J'étais chaque fois suppléant du ministre et je participais à toutes les réunions. Et puis Willy De Clercq a été élu à la présidence du Comité intérimaire et là j'étais son adjoint. Il a été élu contre Duisenberg. J'avais organisé la campagne électorale de Willy De Clercq. Il a été un très bon président. Il s'est fort impliqué au niveau mondial et a joué un rôle important. On a

notamment visité Bagdad ensemble et il y a eu la réunion à Kingston, en Jamaïque. C'était Witteveen qui était alors Directeur-général du FMI. Il y avait aussi le groupe des 10 qui était intéressant, surtout les suppléants, groupe qui était actif sur le plan des réformes et ajustements.

Enfin plus tard en 1982, j'ai été le sherpa de la Belgique pour le Sommet de Versailles auquel Martens participait comme président du Conseil européen. C'était Jacques Attali qui était le président des suppléants, les sherpas. Une des grandes spécialités d'Attali est qu'il invitait chaque fois les sherpas pour la préparation du sommet, dans des endroits historiques. C'était notamment aux châteaux de Saint Cloud et de Rambouillet. J'étais là avec mon sherpa ami Jean Durieux, le chef de cabinet de Thorn, qui représentait le président de la Commission, puisque l'Europe était présente à la fois au niveau de la Commission et du Conseil.

Toutes ces fonctions parfois se mêlaient entre elles, cela représentait beaucoup de voyages dans le monde entier et mon épouse était très patiente.

Quelles sont les origines du CEPS ? Quel a été votre rôle dans sa création et son fonctionnement ?

Un article de « The Economist » résume bien l'histoire du CEPS. L'origine c'était McGeorge Bundy, qui était président de la Ford Foundation. Il a écrit aux Premiers ministres européens en leur disant « vous devriez avoir pour l'Europe une sorte de Brookings Institution qui pourrait étudier tous les grands problèmes auxquels l'Europe est confrontée, y compris les questions transatlantiques et avoir des relations avec la Brookings Institution aux USA ». Fin 1977, il a écrit à Tindemans, qui était Premier ministre, moi j'étais aux Finances et Tindemans m'a demandé, par l'intermédiaire d'Etienne Cerexhe qui était à son cabinet, si je ne voulais pas le représenter à ce groupe qui s'est réuni une première fois à Versailles. Les représentants des ministres étaient très positifs. Lors de notre première réunion des représentants des Premiers ministres à Versailles, ils m'ont demandé d'être président du groupe préparatoire. Dans ma jeune naïveté, j'avais accepté. Au départ, l'idée était de créer une institution financée par des moyens publics européens et donc le projet a d'abord été étudié au niveau de la CEE. Il y a eu des rapports au Conseil des ministres européens mais le projet a été coulé par l'élection de Mme Thatcher en 1979. Elle estimait que l'Europe n'avait

pas à créer un bureau d'études. C'est alors qu'avec un groupe fortement impliqué dans les préparations du projet public on a décidé de continuer sur le plan privé. Ce groupe s'est plusieurs fois réuni chez moi à Bruxelles. On a donc décidé de continuer et dans le groupe privé se retrouvaient certains belges dont Triffin, Michel Didisheim de la Fondation Roi Baudouin, parce qu'on comptait sur la Fondation pour donner une partie du financement. Il y avait aussi Monsieur Jooris, président de la Fondation de la culture européenne et une série d'étrangers, Niels Thygesen et Michel Albert, président du Bureau du plan en France, Peter Ludlow ainsi que Peter Ruoff de la Brookings. On a basculé d'un projet officiel européen à un projet privé et cela a marché. Michel Woitrin a proposé des locaux à Louvain-la-Neuve, mais très vite, il est apparu qu'il fallait une implantation à Bruxelles. Alors une maison a été louée rue Ducale, au Parc de la Warande. Peter Ludlow a été un directeur très actif. Moi, je suis devenu le premier président mais je n'y suis pas resté longtemps parce que je suis entré au Palais en février 1983 et j'ai décidé alors d'arrêter tous mes autres engagements. Ce fut une expérience passionnante, et par après d'autres centres d'études européens ont été créés.

Quelles ont été vos activités académiques d'enseignement et de recherche ? Quelle importance représentaient-elles pour vous ?

J'ai d'abord enseigné à l'Ichec pendant un certain moment, un cours de politique monétaire internationale et après l'UCL m'a demandé d'enseigner aussi. Là je donnais un cours d'économie publique pendant plusieurs années. J'ai continué quand j'étais au Palais jusqu'au moment où j'ai dû manquer des cours et je n'aimais pas cela. Il y a même une fois un gendarme qui est venu me chercher dans l'auditoire pour me dire que le Palais m'appelait. Il n'y avait pas encore de GSM à cette époque. J'ai enseigné avec beaucoup de plaisir, je donnais des cours liés à mon expérience, soit les problèmes monétaires internationaux soit plus tard la dévaluation du franc belge etc... C'était un enseignement théorique, mais à partir de la pratique et les étudiants aimaient bien avoir des cours où des praticiens faisaient le lien entre la théorie et la pratique. J'ai trouvé cela très stimulant et j'ai gardé de bons souvenirs de ces contacts avec la jeune génération.



Entretien 3 - 29 octobre 2015

Chef de cabinet du Premier ministre

Quelles furent les raisons profondes du déraillement de l'économie belge pendant les années 1970 ?

Je crois qu'il y en a eu deux : d'une part, les deux chocs pétroliers combinés au phénomène d'indexation des salaires chez nous et d'autre part, l'accent mis pendant une bonne partie de cette période sur le communautaire aux dépens de l'économie. Je crois que le phénomène de base, c'était le choc pétrolier combiné au mécanisme d'indexation des salaires qui était une longue tradition. Il y avait chez des interlocuteurs sociaux, en particulier la FGTB, une forte volonté de ne pas toucher à l'index. Et donc lors de ces chocs pétroliers, en 1974 et 1979, le gouvernement n'a pas été en mesure de réagir sur l'indexation des salaires à cause des réalités économique-sociales chez nous et, notamment l'importance du rôle de la FGTB. En même temps, le gouvernement était aussi fort préoccupé par le problème communautaire en Belgique. Je crois que c'est vraiment la combinaison de ces deux facteurs. Mais le phénomène principal du déraillement c'est l'explosion des coûts due au choc pétrolier combiné avec l'indexation. L'indexation en soi ne fonctionne pas mal s'il n'y a pas de choc extérieur. S'il y a un choc extérieur, il faut accepter qu'il y ait une perte de pouvoir d'achat national et cela, au début, n'a pas été accepté.

Pourquoi est-ce que le SME, pendant ses premières années, n'a pas contribué à une meilleure conduite de la politique économique en Belgique ?

Il faut se rappeler que le SME date de 1979. Il y a eu, comme je viens de le dire, les deux chocs pétroliers avec chez nous le phénomène de l'indexation des salaires. Face à cela, nous avons réagi par l'ajustement des parités au sein du SME. Il y a eu des appréciations du Deutsche Mark et du florin par rapport au franc belge entre mars 1979 et mars 1983. En quatre ans, il y a eu une baisse du franc belge de 21,5 % par rapport au Deutsche Mark et de 18,4 par rapport au florin puisque le Deutsche Mark a réévalué par rapport au franc belge de 2 % en 1979, 5,5 % en octobre 1981 et 4,25 % en juin 1982 et le florin a réévalué de 5,5 % en octobre 1981, 4,25 % en juin 1982 et en plus il y a eu notre dévaluation de 8,5 % en 1982.

Donc, disons que l'instrument de l'ajustement de parité a été utilisé passivement du fait qu'on a laissé le Deutsche Mark se réévaluer trois fois et le florin deux fois par rapport à nous et que nous avons dévalué une fois, donc l'ajustement s'est fait de cette manière-là.

Quelle fut la réaction des partenaires européens, les Allemands et les autres, à l'égard du déraillement économique de la Belgique ?

Dans cette période-là, le principal message des Allemands et de certains autres, était que nous devons modifier notre mécanisme d'indexation.

Au sommet de Maastricht de mars 1981, Helmut Schmidt aurait sévèrement critiqué la Belgique. Était-ce la cause de l'élaboration du nouveau plan Martens ?

Schmidt et Giscard à Maastricht s'en sont pris au système de l'indexation chez nous et cela se retrouve dans les conclusions de Maastricht de façon à peine voilée. C'était un des facteurs, mais il y avait surtout la pression des marchés qui était continue. Martens avait déjà proposé des mesures sur l'indexation mais il avait essuyé un refus assez catégorique de la part de Debuine. C'est vrai que la pression des arguments de Schmidt et Giscard, que Martens connaissait évidemment, a pu jouer surtout qu'elle s'était exercée lors d'un sommet européen. Mais le facteur principal c'était que presque tout le monde voyait qu'il fallait prendre des mesures sérieuses sans tarder, sinon on allait à la catastrophe.

Quel était votre rôle dans le « Noodplan » de Martens ? Quelles étaient les autres personnes impliquées dans la rédaction de ce plan ?

J'ai relu une note que j'avais écrite le 6 avril juste après la démission de Martens rappelant toutes les négociations du mois de mars, et notamment les différentes réunions du kern. Toutes ces réunions montrent bien que dès avant la fin mars, Martens avait tout fait pour agir à propos de l'index. Il y a même eu un accord politique à un moment donné, il y fait d'ailleurs allusion dans ses deux livres. Le document Martens a été accepté par les ministres. Mais quand Debuine a réagi violemment, l'accord n'a pas survécu.

Le cabinet politique avec Jean-Luc Dehaene a-t-il été impliqué dans les discussions ?

Non, sur le Noodplan, le cabinet politique n'avait pas été impliqué. Dehaene s'occupait surtout du communautaire. Il y avait deux cabinets, le politique et l'économique, et il y avait

aussi le secrétaire du Conseil des Ministres qui était Jan Grauls senior. On était à trois mais sur des problèmes différents, telle était l'organisation.

Comment Jean-Luc Dehaene a-t-il pris le fait de ne pas être présent dans le Noodplan ?

On n'en a jamais beaucoup parlé mais il y a eu un article qui était un peu méchant pour lui dans De Morgen dont le titre était « Wie heeft Dehaene de das omgedaan ».

Est-ce que la chute de Martens IV était inévitable ?

Oui, après le refus de Debuine de toucher à l'index et après que certains ministres soient revenus sur leur position antérieure.

Comment avez-vous vécu les changements de gouvernement : Martens IV – Eyskens – Martens V ?

Je crois que là, je vais revenir sur la chute de Martens IV et comment, j'ai vécu cela. J'étais très convaincu que Martens ne pouvait pas continuer sans que le gouvernement ne prenne des décisions sérieuses. Sinon, on allait à la catastrophe économique et il allait arriver à sa propre destruction politique. Donc, il fallait changer de cap, il fallait faire l'effort même si les chances de réussite n'étaient pas énormes. Il fallait faire la proposition qu'il a faite et nous en avons longtemps parlé notamment dans la voiture au retour de Maastricht. J'ai été vraiment soulagé qu'il ait fait ses propositions. Je pense que c'est ce qui lui a permis de revenir après le gouvernement Eyskens.

Pendant le gouvernement Eyskens, j'ai été chef de cabinet du nouveau ministre des Finances. Mark Eyskens lui avait proposé mon nom et il se faisait que j'avais bien connu le ministre Vandeputte comme gouverneur et je m'entendais très bien avec lui. Je garde un bon souvenir de notre travail ensemble. Il était très organisé et sympathique. Mais les relations avec le ministre du Budget étaient très difficiles.

Pendant l'augmentation du chômage, on cherchait des mesures dont la réduction du temps de travail, la semaine des 36 heures, pouvez-vous nous en dire plus ?

Cela c'est venu, lors du gouvernement Vanden Boeynants en 1978. Il était convaincu qu'il fallait réduire le temps de travail, il faisait le même argument dans sa propre boucherie : si je réduis le temps de travail d'une heure je vais devoir engager plus de gens. Ce plan avait été

présenté lors de la formation du gouvernement Vanden Boeynants et en effet, le CVP et surtout les classes moyennes ont rejeté la diminution du temps de travail. La proposition était étonnante de la part de Vanden Boeynants mais c'était son cheval de bataille. Il était convaincu qu'il fallait diminuer le temps de travail. Il n'était pas sensible aux arguments idéologiques mais il était super pragmatique et il revenait souvent avec des exemples de sa boucherie.

Et vous, cela vous paraissait-il raisonnable ?

Cela me paraissait envisageable à cette période-là et j'ai défendu son plan lors de la formation du gouvernement. Dehaene rappelle cela dans ses mémoires.

Quand et pourquoi êtes-vous devenu partisan de la dévaluation ? Avez-vous gardé cette opinion confidentielle ?

Je ne saurais pas mettre de date précise, mais après la chute du gouvernement Eyskens, j'ai parlé à Martens de dévaluation. Si, d'une part, j'étais bien conscient qu'il y avait une perte de compétitivité, j'étais, d'autre part, bien convaincu qu'une dévaluation sans mesures d'accompagnement efficaces pour éviter l'inflation serait un coup d'épée dans l'eau. Donc, il fallait, à mon sens, éviter à tout prix de parler de dévaluation tant que les conditions n'étaient pas réunies pour la faire réussir. Sinon, on allait se priver de cette arme plus tard. Si on faisait une mauvaise dévaluation sans mesures d'accompagnement, on ne pouvait pas la recommencer le surlendemain. De cela j'étais convaincu et donc tant que les conditions n'étaient pas réunies, et avec la position de Debunne, elles ne l'étaient pas, il ne fallait surtout pas envisager cet instrument-là.

La dévaluation est envisagée au CVP depuis la fin des années 1970 au sein d'un groupe de réflexion auquel participaient Jef Houthuys, Hubert Detremmerie et Fons Verplaetse) étiez-vous au courant ?

Non, je n'étais pas au courant.

Pourquoi le projet du gouverneur de Strycker et Roland Beauvois (baisse des salaires de 5 % et baisse des prix) était-il impossible ?

Sur le plan économique, cela aurait eu un effet déflatoire important et politiquement cela n'était pas buvable en Belgique. Cela allait beaucoup plus loin que la modification de l'indexation, c'était super radical.

Martens V avait dans son cabinet économique un nouveau chef de cabinet adjoint (Verplaetse). Il y a des gens qui ont vu dans cela un certain mécontentement (de l'ACV) envers vous. Martens lui-même (Mémoires, p. 94) parle de la note « Verplaetse – van Ypersele » en vue de la dévaluation ? Qu'en pensez-vous ?

C'est vrai que probablement, il y a eu un certain mécontentement de l'ACV. Sans doute était-ce dû au fait d'être associé au gouvernement Martens précédent et donc inévitablement aux mesures qui avaient été proposées.

Verplaetse a joué un rôle essentiel dans la dévaluation à trois titres. Un, il était proche de Houthuys lorsque Houthuys était régent de la Banque Nationale et que Verplaetse faisait partie de la délégation ACV de la Banque Nationale. Verplaetse était proche aussi de tout l'ACW. Donc, il a joué un grand rôle pour les convaincre de la nécessité de mesures drastiques : la dévaluation et les mesures d'accompagnement. C'était un élément indispensable qu'au moins un des deux syndicats comprenne et accepte la nécessité des mesures et en cela, Verplaetse a joué un rôle essentiel pour la réussite de l'opération. Deux, il venait de la Banque Nationale et c'était utile, à titre subsidiaire, pour atténuer les difficultés de ce côté-là. Trois, c'est un excellent macro-économiste.

En ce qui concerne nos relations : nous nous sommes bien entendus, nous avons rédigé la note ensemble. De mon côté, je me suis occupé de toute la partie européenne : monétaire, Conseil des ministres des Finances, du FMI et aussi en partie des mesures d'accompagnement. J'ai aussi rassuré et convaincu Willy De Clercq avec qui j'avais travaillé, en effet, Martens sentait que de ce côté-là, il y avait un élément sensible parce que Willy De Clercq avait peur qu'en Flandre la dévaluation lui soit reprochée. Il restait avec ce traumatisme lorsque, sous Tindemans, il avait été amené à accepter une hausse de la TVA, notamment dans l'horeca, et cela lui avait fait beaucoup de mal politiquement. Il en a parlé

avec Martens, et celui-ci m'avait demandé de contribuer à le convaincre. J'ai eu une longue conversation avec Willy De Clercq chez lui à Gand, Cyriel Buyssestraat. Mais il est évident que ce côté-là était plus facile à convaincre que l'ACW dont Fons Verplaeste s'est occupé.

Du côté européen, quand même, ce n'est pas passé facilement ?

Non, ce n'est pas passé facilement parce qu'il y avait une grande crainte du côté européen de voir s'enclencher des dévaluations compétitives. C'était surtout, mais pas exclusivement, le fait des français qui trouvaient que c'était très difficile d'accorder un taux de dévaluation élevé pour la Belgique sans qu'eux ne bougent. Ils avaient peur que si nous obtenions un taux fort élevé, ils doivent eux aussi bouger et que si eux modifiaient leur parité au sein du SME, il y aurait toute une série de pays qui suivraient ce qui détruirait en partie l'effet de la dévaluation. Les deux arguments principaux que nous avons pour répondre à cela étaient que nous considérions cette dévaluation comme une opération unique, l'histoire montrait que nous n'avions pas dévalué depuis longtemps. Dévaluation est un « dirty word » chez nous et on fait cela une fois mais pas deux. Encore devaient-ils en être convaincus. L'autre argument, qui était indispensable, était que nous avions déjà décidé des mesures d'accompagnement. Ils savaient qu'en Belgique nous parlions depuis si longtemps de l'indexation et tant qu'ils n'auraient pas vu les mesures décidées par le gouvernement ils n'auraient pas été convaincus. Le troisième argument que nous avons utilisé était la position favorable du Fonds Monétaire International. Là ils étaient un peu fâchés par rapport au Fonds Monétaire parce qu'ils trouvaient que c'était le rôle du FMI d'éviter les dévaluations compétitives et le FMI proposait pour nous 12 %. Schulmann avait proposé dans ses conclusions du Comité monétaire une dévaluation de 6 à 8 % pour le franc belge. J'ai dit que je ne pouvais pas accepter cette proposition et il n'y a pas eu de consensus au Comité. Evidemment, le gouvernement et Willy De Clercq étaient bien au courant de toute la discussion et le lendemain, au Conseil des Ministres européen, Willy De Clercq a obtenu un petit peu plus, 8,5 %. Mais c'est vrai que cela n'était pas facile et c'était une situation un peu bizarre parce qu'ils savaient très bien que la Banque nationale de Belgique ne partageait pas le point de vue du gouvernement.

Je dois souligner ici que dans tout ce travail sur la dévaluation j'ai été moi-même fort aidé par Jean-Claude Koeune avec qui je travaillais étroitement au cabinet du Premier. Nous

avons écrit un livre ensemble sur le SME, qui a été traduit en 6 langues européennes et en japonais.

Qui étaient les principaux partisans de la dévaluation ?

Parmi les principaux partisans, il y avait le Bureau du Plan qui avait une très bonne analyse des conséquences. C'était important pour tous les membres du gouvernement de montrer qu'il y avait eu une analyse sérieuse et Robert Maldague avait fait cela très volontiers, il était lui-même persuadé du bien-fondé de la dévaluation. Nous avons été un weekend, Fons Verplaetse et moi, chez Maldague au Bureau du Plan et celui-ci avait appliqué son modèle économique aux hypothèses de dévaluation avec les mesures d'accompagnement que nous lui avons données. Le monde patronal était ouvert sans le crier fort. Durant la période du gouvernement Eyskens, Martens avait rencontré, avec le souci de les écouter, des entrepreneurs. Il a eu l'intelligence d'être discret, et d'utiliser cette période pour prendre des contacts sur le terrain et cela lui a été utile. Durant ces mois, j'avais peu de contact avec lui mais j'en avais avec Jean-Luc Dehaene. C'était une période de discussions actives. Une des difficultés des années 1979, 1980 et 1981, c'est qu'il y avait énormément de réunions y compris de nuit dont il sortait très peu de résultats. Mais cela a contribué à la maturation des idées même si pendant cette période-là, c'était une frustration de travailler énormément, de dormir peu et de voir peu de résultats. On a été récompensé par après. Du côté universitaire, il y avait Dulbea qui avait fait une étude et à l'UCL, Jacques Drèze avait écrit un article proposant une dévaluation d'environ 10 %. En fin de compte, l'ACV a été convaincue de la nécessité mais cela a pris un certain temps. Le monde patronal était malgré tout prudent mais ils soulignaient qu'ils avaient perdu des parts de marchés, et que leur compétitivité avait été fort réduite. Ils étaient assez raisonnables pour ne pas aller crier sur tous les toits qu'il fallait dévaluer, car c'eut été la meilleure manière d'empêcher les choses de bien se faire.

Quels étaient les plus grands obstacles à ce changement de politique économique ? Comment ont-ils été dépassés ?

Les obstacles, j'en vois au moins cinq: le plus grand obstacle c'était la FGTB qui n'acceptait pas les mesures d'accompagnement, la nécessité de toucher à l'index. Le second obstacle était la Banque Nationale et plus particulièrement Roland Beauvois, le directeur du

département des Etudes qui n'acceptait pas la dévaluation, ils étaient rigides là-dessus, peut-être ne croyaient-ils pas que de sérieuses mesures d'accompagnement de la dévaluation puissent être prises. Le troisième obstacle c'était le Luxembourg avec lequel nous étions dans une union économique et monétaire. Le quatrième obstacle, certains pays européens, la France surtout, mais d'autres aussi qui avaient peur des dévaluations compétitives. Le cinquième n'était pas vraiment un obstacle, mais au départ Willy De Clercq était plutôt réticent, pas opposé mais fort sur ses gardes.

Comment cela a été dépassé ? J'en ai déjà parlé : a) la FGTB, c'est le contrepoids de l'ACV avec le rôle de Verplaetse qui a été important, b) la Banque Nationale, en ne les informant pas, mais on avait tous leurs arguments qui se trouvaient dans les rapport annuels, on connaissait déjà leur réaction; c) le Luxembourg, c'était la même chose que pour la Banque Nationale avec laquelle ils étaient en contact étroit; ils n'ont pas été informés au préalable, d) les Européens en bataillant avec eux et en arguant que c'était une opération une fois pour toute, qu'il y avait des mesures d'accompagnement et que le Fonds monétaire international nous soutenait, e) les réticences de Willy De Clercq, Martens l'a convaincu et je l'y ai aidé.

La dévaluation était-elle dans le programme du gouvernement, pas pour le grand public, mais entre les partis avait-on convenu de dévaluer ?

C'était subtil, tout le monde se rendait compte qu'il ne fallait pas mentionner la dévaluation parce que cela la rendrait impossible, mais implicitement elle était rendue possible par les mesures de pleins pouvoirs. On disait que c'était pour faire face à la crise mais en fait cela pouvait servir pour prendre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Quand Martens (V) est redevenu Premier ministre, il vous a repris comme chef de cabinet, était-ce clair dans le plan que vous avez élaboré avec Verplaetse que ce serait une dévaluation ?

C'était tout à fait clair, j'avais d'ailleurs, avant qu'il ne redevienne Premier ministre parlé à Martens de la nécessité de la dévaluation. Donc, c'était très clair dès que j'ai commencé.

Quel a été le rôle de certaines rencontres informelles, comme Poupehan?

Cela a joué un rôle très important. Il y a eu les rencontres à Poupehan ainsi qu'une série de conversations bilatérales au sein de l'ACW. Houthuys y a joué un rôle essentiel mais aussi



Detremmerie qui a été très actif. Je dirais que les médias aiment illustrer un évènement avec à un endroit précis où, on va prendre des photos a posteriori mais c'était tout le processus de convaincre l'ACV qui a été important. Poupehan a certainement joué un rôle mais c'était une partie de tout un processus dont la figure centrale était Houthuys ainsi que Fons (Verplaetse), en qui il avait totale confiance et à qui il pouvait poser toutes les questions.

Comment étaient les contacts formels et informels avec la Banque Nationale de Belgique ?

Les contacts formels, c'était les réunions hebdomadaires du ministre des finances avec le gouverneur. La dévaluation n'a pas été évoquée là, les arguments de la BNB étant bien connus. Il n'y a pas eu de discussion à ce moment-là parce qu'on ne voulait pas éveiller l'attention. C'est d'ailleurs pour cela que certains ont pensé qu'on avait oublié le Luxembourg. On n'a jamais oublié le Luxembourg, on était bien conscient du problème Luxembourg et c'était consciemment que le ministre a téléphoné aux Luxembourgeois après la clôture des marchés, en s'excusant. On pouvait comprendre leur frustration, car ils avaient toujours collaboré très loyalement avec la Belgique, mais il n'y avait pas moyen de faire autrement. C'était un cas de force majeure.

D'Haese et Junius, de la Banque Nationale, étaient-ils au courant ?

Non, la dévaluation a été planifiée chez le Premier ministre puis aussi avec les vice-premiers. Il est magnifique que le secret ait pu être gardé parce que pour la réussite d'une dévaluation, le secret est un élément essentiel.

Le secret, c'était surtout par crainte de la réaction des marchés ?

Oui, le secret, c'était surtout la crainte des marchés, la crainte aussi, si c'était connu trop tôt, de tout un débat intérieur qui tenterait d'empêcher cette dévaluation. On risquait, si le projet était connu avant, d'entrer dans une sorte de désordre où la dévaluation ferait l'objet d'un débat général qui trouverait bien sûr sa répercussion immédiate sur le marché et qui risquait d'avoir pour résultat d'empêcher une dévaluation bien menée de façon ordonnée. C'est pour cela qu'elle a dû être bien préparée avec la note elle-même rédigée par Verplaetse et moi, l'analyse du Bureau du Plan, le contact avec le FMI. On a tâché de prendre vraiment le maximum de garanties pour que ce soit une opération réussie, bien

conçue, avec les mesures d'accompagnements nécessaires à sa réussite. Donc le planning de l'opération était aussi très important.

Quels furent le rôle et l'importance de la visite au FMI en février 1982 ?

La rencontre avec le FMI a été très utile à trois points de vue. Un, comme contrepoids à la position de la Banque Nationale dont l'opposition allait se saisir. Deux, comme contrepoids aux réticences européennes qui se basaient sur la crainte de dévaluations compétitives. Nous pouvions leur dire que le FMI recommandait une dévaluation 12 % et ils avaient mis cela sur papier. Ils avaient bien travaillé au FMI, parce qu'entre le moment où ils ont appris que nous allions dévaluer et la visite de Martens, ils avaient rédigé une excellente note qu'ils nous ont remise. Trois, comme argument vis à vis du Luxembourg. Et quatre, vis-à-vis de l'ensemble du gouvernement et vis à vis de l'opposition qui s'est d'abord saisi des arguments de la Banque Nationale, ce qui était un peu paradoxal. On a répondu à l'opposition qu'elle n'avait pas attaché beaucoup d'importance quelques mois auparavant aux recommandations de la Banque Nationale et on a pu leur avancer les arguments du FMI.

Le FMI a bien joué son rôle en donnant clairement son avis. Le FMI n'était pas mécontent de jouer ce rôle vis à vis d'un pays développé montrant ainsi que son expertise était reconnue et sollicitée.

Les autres pays qui ont fait une dévaluation sont-ils aussi allés au FMI ?

Non. Les autres, c'est après qu'ils informaient le FMI. La consultation belge s'expliquait par la différence d'opinion par rapport à la Banque Nationale et le Luxembourg.

En février 1982, quelles furent les circonstances de votre rencontre à Washington avec Jacques de Larosière ?

Je connaissais Patrick de Fontenay, depuis le temps où j'étais au FMI. Alors dès mon arrivée à Washington avec le Premier ministre, je lui ai téléphoné pour fixer un rendez-vous discret et cela s'est fait dans le salon de la réception du Hay-Adams, un hôtel près de Blair House, de la Maison Blanche et du siège du FMI. A ce moment-là, je lui ai fait part de l'intention du gouvernement belge de dévaluer et je lui ai dit que le Premier ministre souhaitait rencontrer de Larosière dans la plus grande discrétion. Je l'ai mis au courant de nos problèmes internes ce qu'il a tout de suite compris et donc avec cela, il est allé chez de Larosière. Il m'a

retéléphoné pour me dire que cela pouvait s'arranger et alors j'ai prévenu Martens qui dormait déjà. Il rappelle dans ses Mémoires que je l'ai réveillé. On avait encore un problème pratique, c'était qu'on était quasi physiquement collé par le « secret service » qui voulait savoir tout ce que le Premier ministre faisait et l'accompagner dans ses déplacements. Pour l'anecdote, la veille du jour de la rencontre, il y avait un dîner à l'ambassade de Belgique et à ce moment-là, j'ai dit à la dame qui supervisait le « secret service » que Martens aurait le lendemain matin tôt une réunion privée mais dont elle ne devait pas s'occuper. Elle a dit « Pas du tout, je dois tout contrôler », c'est alors qu'elle a interprété autrement l'objet de la visite discrète. Elle m'a dit « Pas de problème. Dites-le-moi et je resterai muette comme une carpe ». Pour finir, j'ai dû lui lâcher le morceau en lui disant que le rendez-vous était le lendemain à 8h45 au domicile de Larosière. Quand nous sommes arrivés chez lui, il y avait déjà quatre agents du « secret service » qui étaient sur place. Le FMI avait bien préparé la rencontre et de Larosière nous a commenté la note qu'il nous a remise. Ensuite, comme l'a raconté Martens, l'après-midi, sans prévenir le reste de la délégation, nous sommes repartis Martens et moi en Concorde – c'est la seule fois où j'ai pris le Concorde. On a été sur New York et on est arrivé à Paris le jeudi soir où il y avait une voiture qui nous attendait. Toute l'opération a commencé le vendredi matin.

Plusieurs personnes disent qu'on a « oublié » d'informer le Luxembourg ? Qu'en pensez-vous ?

On les a pas informés consciemment. On savait que si on les informait, la Banque Nationale serait informée immédiatement et on aurait davantage de problèmes. Ce qu'on a appris par après, c'est qu'un ministre avait encore, deux jours auparavant, dit au Premier ministre Werner qu'il n'était pas question de dévaluation en Belgique.

En 1983, votre vie professionnelle change, quelles furent les circonstances de ce changement ?

Je ne connais pas tous les éléments mais il se faisait que le roi Baudouin cherchait un remplacement pour Jean-Marie Piret qui devait retourner à la Cour de cassation. Il a parlé de moi au Premier ministre. J'avais déjà été plusieurs fois reçu par le roi avant. Et notamment, la dernière fois pour lui expliquer, à la demande de Martens, ce qui était en préparation pour la dévaluation, il était dans le secret mais pas dans les détails. Il était normal que pour

une chose aussi importante pour notre pays, le Roi soit mis au courant, lui qui était si préoccupé par la situation économique et l'emploi. Quand le Roi m'a demandé de devenir son chef de cabinet, j'avoue que j'ai été surpris, et j'ai demandé un temps de réflexion, j'en ai parlé à Martens lui demandant où il pensait que je pouvais être le plus utile et j'ai parlé longuement à André Molitor – que je connaissais depuis que j'étais étudiant – qui était le seul que le Roi m'avait autorisé à contacter pour avoir une idée du contenu de la fonction. C'est alors que Molitor m'a fait cette recommandation que j'ai tâché de suivre, il m'a dit « cher ami, si tu entres au Palais dis-toi bien que tu entres comme dans un couvent, tu ne peux pas parler parce que tout ce que tu pourrais dire ou laisser sous-entendre risque de se répercuter sur le Roi et risque de compliquer sa tâche ». C'est un avis que j'ai tâché de suivre. Ce changement de vie ne m'a pas effrayé car, j'ai plutôt une mentalité de commis de l'Etat. J'ai d'abord exercé une fonction relative aux problèmes monétaires internationaux, puis on m'a confié d'autres tâches. Si on trouvait que c'était une bonne manière de servir mon pays, c'était comme cela et si une condition était le silence, cela ne me dérangeait pas du tout. Jadis, j'avais eu pas mal de contacts avec la presse dans le domaine monétaire international mais c'était toujours dans le but bien précis d'encourager une évolution vers une cohésion monétaire en Europe et aussi sur le plan international plus large. Ces interventions étaient plutôt des plaidoyers chez nous mais aussi à l'étranger, en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie etc... C'était plutôt pour encourager l'évolution dans ce sens-là, cela faisait partie du job ; et après au Palais, se taire, faisait partie du job et je l'ai fait mais sans mérite, cela ne me coûtait pas, c'était une condition pour bien le faire. Je me suis rendu compte par après, concrètement de l'utilité de ce conseil parce qu'au fil des années, j'ai senti que les responsables avaient confiance et osaient exprimer leurs opinions profondes en se disant que cela n'allait pas être utilisé contre eux.

Depuis lors, les questions économiques et monétaires sont-elles restées au centre de vos préoccupations ?

Je dirai que j'ai continué à suivre ce qui se passait avec intérêt mais le centre de mes préoccupations était devenu la cohésion du pays, la compréhension de qui se vivait dans chaque communauté et le contact du Roi avec la population. C'étaient mes préoccupations essentielles et donc cela nécessitait d'être bien informé des développements politiques un peu partout pour pouvoir anticiper. Une bonne partie du rôle politique du Roi, se joue

surtout dans les périodes de crises et pour cela il faut bien connaître tous les antécédents et tâcher de pressentir ce qui va venir et notamment dans de longues crises, c'est particulièrement utile. Donc, le centre de mes préoccupations a changé mais en gardant un intérêt pour les questions monétaires.

On dit que c'est vous qui avez suggéré de vendre l'or de la Banque Nationale ?

Oui c'est exact. J'étais déjà partisan de cela depuis un certain temps avant et Verplaetse est le premier gouverneur qui a été ouvert à cela. On avait quand même, par rapport aux autres pays européens, un pourcentage de nos réserves en or qui était très important. Ma crainte était que l'or ne soit gelé une fois pour toutes dans les actifs et ne serve plus à grand-chose, or on avait une dette importante liée aux années 1980-1981 qu'il fallait réduire. Mais pour la Banque Nationale c'était une sorte de tabou. Ils avaient toujours l'argument de l'or comme couverture de notre monnaie. Mais nous avons une couverture en or beaucoup plus importante que d'autres et nous étions dans l'euro. Il était inutile de maintenir une proportion trop élevée en or.

Quel bilan dressez-vous de cette décennie au service de l'économie belge et européenne ?

Je dirais trois choses. Un sur la décennie y compris aux Finances, j'ai tâché d'être un bon commis de l'Etat d'abord sur le plan monétaire européen et international avec l'objectif de renforcer la cohésion européenne face aux turbulences monétaires qui risquaient de détricoter l'Europe. Si on ne réagissait pas, les chocs venant de l'extérieur risquaient de détruite la cohérence et la convergence interne de l'Europe. Deux, sur le plan international plus large, la période a aussi été agitée, après la décision du président Nixon rendant le dollar inconvertible et l'abandon des parités fixes. Les négociations internationales auxquelles j'ai participé ont eu le mérite d'éviter les dévaluations compétitives, le chacun pour soi et les erreurs des années 30. Je dirais que toutes les parties concernées, y compris les pays en voie de développement, ont compris qu'il y avait ce danger à éviter et que sinon le chaos monétaire risquait de les frapper. En fait, on a assuré une transition vers un flottement des grandes monnaies entre elles avec une zone de stabilité pour une grande partie de l'Europe. Maintenant, tout cela n'a pas été sans peine. Trois, chez le Premier ministre, j'ai d'abord essayé d'aider le Premier ministre et le gouvernement à prendre des mesures de redressement nécessaires dans la période 1980-1981, cela a été une période

difficile et très frustrante car il y a eu beaucoup d'efforts et peu de résultats. Puis est venue la satisfaction d'avoir contribué début 1982 avec Verplaetse à la dévaluation du franc belge et aux mesures d'accompagnement. Cela a été un succès. J'ai aussi eu le plaisir de contribuer à l'action européenne de Martens, notamment à la préparation des sommets européens et aussi du sommet du G8 à Versailles en 1982, ce qui a été une expérience intéressante en 1982.

Quels ont été vos ressorts personnels durant toute cette période ? Qu'est-ce qui vous a permis cet investissement dans la vie politique et économique belge ?

Il y a deux ressorts, c'est un peu plus personnel. Le premier, c'est le soutien de mon épouse et de mes enfants. On n'imagine pas combien il est extrêmement précieux d'avoir un soutien familial. Mon épouse a été patiente ainsi que nos enfants qui acceptaient que l'on se voie moins durant certaines périodes mais il y avait aussi de très bons temps ensemble en vacances. Un second élément est certainement la foi, la conviction religieuse. Je suis discret là-dessus, mais puisque vous posez la question sur les ressorts, je dirais que cela a été certainement un ressort important dans ma vie professionnelle et cela m'a permis de relativiser bien des choses, de m'efforcer de travailler le mieux possible au bien commun, puis de confier ce travail à la grâce de Dieu.

## Sélection de documents provenant des archives de Jacques van Ypersele de Strihou

### Document 1

Note présentée par Cecil de Strycker, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, au ministre des Finances, le 28 mars 1981 en pleine tourmente monétaire.

### Document 2

Plan de redressement (Noodplan) du Premier ministre Wilfried Martens présenté au Conseil des ministres du 30 mars 1981. L'échec des négociations autour de ce plan a entraîné la chute du gouvernement Martens IV, le 31 mars 1981.

### Document 3

Compte-rendu manuscrit de Jacques van Ypersele de l'entretien du 18 février 1982 entre le Premier ministre Wilfried Martens et le directeur général du Fonds Monétaire International, Jacques de Larosière. Le but de l'entretien était de l'informer et de s'assurer du soutien du Fonds Monétaire International au programme de redressement économique de la Belgique, programme comprenant la dévaluation.

Pour garder la confidentialité, seule une note manuscrite fut rédigée.

Retranscription dactylographiée de ce compte-rendu.

### Document 4

Note manuscrite du projet de déroulement de la dévaluation, heure par heure, par Jacques van Ypersele.

Pour garder la confidentialité, seule une note manuscrite fut rédigée.

Retranscription dactylographiée de cette note.

### Document 5

Speaking Note présentée par Jacques van Ypersele au Comité monétaire du 20 février 1982 à 17h, veille de la dévaluation.

Ce document dactylographié contient des corrections de la main de Jacques van Ypersele.

### Document 6

Résumé de la réunion du Comité monétaire par Jacques van Ypersele pour le Conseil des ministres du 21 février 1982.

### Document 7

Déclaration du président du Comité monétaire, Horst Schulmann, à la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales de la CEE, le 21 février 1982.

MESURES MONÉTAIRES

- Celles-ci ne peuvent qu'accompagner les mesures économiques. Elles ne peuvent d'aucune manière les remplacer.
- Elles tendent à défendre le franc pendant la période nécessaire au rétablissement de la confiance.
- Il faut s'abstenir de toute publication prématurée des mesures monétaires.

Toute annonce immédiate ne pourrait que :

- donner l'impression qu'on cherche à esquiver les vraies mesures de redressement,
- dérober aux mesures une partie de leur efficacité,
- augmenter l'inquiétude au lieu de rétablir la confiance,

Mesures

- Interventions sur le marché des changes pour maintenir le franc dans les limites du S.M.E.
- Contrôle renforcé des achats importants de monnaies étrangères.
- Hausse des taux d'intérêt à des niveaux favorisant le maintien en Belgique des avoirs étrangers, et freinant la conversion en monnaies étrangères des avoirs des résidents.
- Protection de la situation du Trésor, en maintenant dans le portefeuille des intermédiaires financiers une proportion normale de certificats de Trésorerie et d'obligations publiques.
- Gestion des plafonds de réescompte ouverts par la Banque Nationale de Belgique.
- Freinage des crédits susceptibles de financer les prises de position en monnaies étrangères.

Le 28 mars 1981.



MESURES ECONOMIQUES

Il est indispensable de prendre des mesures sérieuses, capables de

- rétablir la confiance,
- rétablir la rentabilité des entreprises,
- rétablir la compétitivité des produits belges,
- réduire substantiellement les dépenses publiques.

Mesures immédiates

- Diminuer de 5 % tous les revenus, y compris les revenus de remplacement (sans descendre en-dessous du minimum vital),
- Suspendre toutes les indexations jusqu'au 31 décembre 1981.

Mesures à préparer

- Supprimer les 13<sup>me</sup> et 14<sup>me</sup> mois d'allocations familiales.
- Réduire de 50 % les allocations de vacances.
- Réduire de 50 % les subsides à toutes les actions dites culturelles.
- Terminer les permis de séjour des chômeurs étrangers.
- Resserrer la législation et la réglementation concernant le chômage :
  - réduire de 50 % les allocations aux chômeurs n'ayant pas de charges de famille,
  - fixer un terme (2 ans) au bénéfice des allocations de chômage.

Le 28 mars 1981

Document 2

1000 Bruxelles, le 30 mars 1981.



LE PREMIER MINISTRE

PROPOSITION DU PREMIER MINISTREI. INDEX

1. Suspendre toutes les indexations jusqu'au 31 décembre, y compris des salaires et toutes allocations sauf minimum, revenu garanti pour personnes âgées et minimum d'invalidité.
2. A partir du 1er janvier 1982, et après concertation introduction d'un nouveau système d'index basé sur :
  - a) montant forfaitaire, et plus en pourcents;
  - b) révision partielle des éléments constitutifs de l'index.

II. SALAIRES

1. Dans les entreprises en difficulté qui bénéficient d'une aide de l'Etat, autre que celles prévues par les lois d'expansion économique, et dans le cadre d'un plan de sauvetage de l'entreprise ou du secteur, participation du personnel occupé à l'effort de redressement de l'entreprise par une réduction substantielle de la masse salariale.
2. Négociation prioritaire à la table ronde sur la politique industrielle sur l'ensemble des éléments constitutifs du prix de revient des entreprises pour aboutir à un allègement de ceux-ci dans le mois.

III. PRIX

1. Blocage des prix pendant trois mois.
2. Révision du contrat-programme pour les produits pétroliers.



DE EERSTE MINISTER

1000 Brussel, 30 maart 1981.

## VOORSTEL VAN DE EERSTE MINISTER

### I. INDEX

1. De opschorting van alle indexeringen tot 31 december 1981, met inbegrip van de lonen en van alle uitkeringen behalve minimex, gewaarborgd inkomen voor bejaarden en invaliditeitsminimum.
2. Vanaf 1 januari 1982 en na overleg, invoering van een nieuw indexsysteem, gebaseerd op :
  - a) forfaitair bedrag volgens het principe "centen, geen procenten";
  - b) gedeeltelijke herziening van de samenstellende delen van de index.

### II. LONEN

1. In de ondernemingen in moeilijkheden die genieten van overheidssteun, buiten deze voorzien door de economische expansiewetten, en in het kader van een reddingsplan voor de onderneming of voor de sector, deelname van het tewerkgestelde personeel aan het herstel van de onderneming door een belangrijke vermindering van de loonmassa.
2. Prioritaire onderhandeling op de ronde tafel over het industrieel beleid over het geheel van de elementen die de kostprijs van de ondernemingen vormen met het oog op een verlaging van deze kosten binnen de maand.

### III. PRIJZEN

1. Een blokkering van de prijzen gedurende 3 maand.
2. Herziening van het programmacontract voor petroleumprodukten.

COMPTE RENDU ENTRETIEN DU 18-2-1982

Participants

Martens

J van Jurels

Jacques de la Poërie Directeur Général  
 Alan Wittthome Directeur Département  
 Européen

Patrick de Fontenay Conseiller Département  
 Européen

Heure 8h45 - 9h45 assisté de J de la Poërie Van Ess Sheet

Resume entretien

- Le Premier Ministre explique l'ensemble du programme de redressement du gouvernement belge.

- Réaction de la Poërie et ses adjoints

1) C'est un mouvement très important dans la bonne direction

- 1.19
- a) Vous vous dégagez du concept de l'indexation
  - b) Cela vous permet d'abandonner le  
 lation monétaire
  - c) sinon vous allez à la déflation

2) Sur le plan technique le FMI conseillerait

- a) d'aller plus loin quant au taux de dépréciation  
 12 au lieu de 10
- b) d'être plus radical sur le plan des modifications  
 de l'indexation

c) être prêt à accepter si c'est nécessaire à la suite d'une recommandation de l'inflation ou si possible un effort de modération <sup>de revenus</sup> en 83

3) Sur le plan politique

le FMI propose

- a) fermeté absolue dans la mise en œuvre de ce programme. Ne vous laissez pas affaiblir vers un programme qui serait trop modeste.
- b) faites comprendre à la population que cet effort supplémentaire <sup>nécessaire</sup> est d'une durée au 1<sup>er</sup> 1982

### 4) Soutien financier du FMI

a) Vous avez bien sur des moyens  
inconditionnels au lesquels vous pourriez  
tirer sous conditions du FMI et il  
serait logique que nous le fassions.

b) Pour ce qui est des moyens conditionnels  
le FMI ne souhaite pas s'engager  
à ce stade-ci.

Si le programme était trop faible il  
serait difficile au FMI de s'engager.

Dans l'hypothèse d'un programme qui  
conviendrait complètement au FMI  
celui-ci pourrait théoriquement s'engager  
à concurrence de 150% de la quote  
part (soit environ 2 milliards de  
DTS ou 30 milliards de FB).

c) le mieux serait peut être de commencer  
la phase 1982 du programme se  
développe et éventuellement faire  
appel au FMI pour une seconde  
phase de 1983.

### 5) Assistance du FMI pendant opération.

- Une visite physique à Bruxelles n'est pas  
souhaitable. Car elle risquerait d'irriter  
les partenaires européens et la commission  
qui considèrent que il s'agit d'une  
opération CEE.

- Par contre si nous voulons communiquer  
par téléphone le directeur général ou  
le directeur de l'opération cela est possible.

## COMPTE RENDU ENTRETIEN DU 18-2-1982

### Participants

Martens	Jacques de Larosière	Directeur Général
J. van Ypersele	Alan Witthome	Directeur Département Européen
	Patrick de Fontenay	Conseiller Département Européen

Heure 8h45 - 9h45 au domicile de J. de Larosière Van Ess Street

---

### Résumé entretien

- Le Premier Ministre explique l'ensemble du programme de redressement du gouvernement belge.
- Réaction de Larosière et ses adjoints.
  - 1) C'est un mouvement très important dans la bonne direction  
Parce que:
    - a) Vous vous dégagez du carcan de l'indexation
    - b) Cela vous permet d'abandonner le tabou monétaire
    - c) Sinon vous allez à la stagflation
  - 2) Sur le plan technique le FMI conseillerait:
    - a) D'aller plus loin quant au taux de dépréciation: 12 au lieu de 10.
    - b) D'être plus radical sur le plan des modifications de l'indexation.
    - c) Être prêt si c'est nécessaire à la suite d'une recrudescence de l'inflation à poursuivre un effort de modération des revenus en 83.
    - d) Prendre des mesures importantes sur plan budgétaire
  - 3) Sur le plan politique:  
Le FMI propose:
    - a) Fermeté absolue dans la mise en œuvre de ce programme. Ne vous laissez pas affaiblir vers un programme qui serait trop modeste.
    - b) Faites comprendre à la population qu'un effort soutenu est nécessaire, qu'il devra durer au-delà de 1982.
  - 4) Soutien financier du FMI
    - a) Vous avez bien sûr des moyens inconditionnels sur lesquels vous pouvez tirer sans conditions du FMI et il serait logique que vous le fassiez.
    - b) Pour ce qui est des moyens conditionnels, le FMI ne souhaite pas s'engager à ce stade-ci.  
Si le programme était trop faible il serait difficile au FMI de s'engager.  
Dans l'hypothèse d'un programme qui conviendrait complètement au FMI celui-ci pourrait théoriquement s'engager à concurrence de 150 % de la quote-part (soit environ 2 milliards de DTS ou 80 milliards de FB).
    - c) Le mieux serait peut-être de voir comment la phase 1982 du programme se développe et éventuellement faire appel au FMI pour une seconde phase de 1983.

5) Assistance du FMI pendant opération

- Présence physique à Bruxelles n'est pas souhaitable car elle risquerait d'irriter les partenaires européens et la Commission qui considéreront qu'il s'agit d'une opération CEE.
- Par contre, si nous voulons contacter par téléphone le Directeur Général ou Monsieur de Fontenay, cela est possible.

Vendredi

- 9h Conseil de Cabinet
- Rapport <sup>PM</sup> voyage US. Rencontre avec President Reagan
  - Rapport des VP sur concertation sociale de mercredi jeudi.
  - Si la discussion a lieu en l'absence du PM sur l'indication, discussion de formules possibles.

10h30 Concertation sociale  
Réaction des parlementaires aux propositions de lundi.

- 12h30 Réunion PM - 3VP - JL Dehaene
- Compte rendu Visite PM au DG du FMI
  - formule d'indication.

- 14h30 Conseil :
- 1) Journée d'indication
  - 2) Plan d'emploi
    - ↳ troisième circuit ad. programme interdépartemental
    - ↳ Pacte de l'emploi.
  - 3) Cours.
  - 4) Blocage prix.
  - 5) Prix agricoles
  - 6) Approbation des autres projets discutés déjà en 1<sup>ère</sup> lecture
    - Tarif professionnel libéral : médecine.
    - médiation indépendants
    - Commerce
    - Contrat programme relatif
    - Electricité.
    - Carbone

16h30 ou 17h : JvY 2el au Gouverneur pour dire que le PM s'attend 17h30. et à M. Godeaux 18h

17h15

PM 2el au Gov

17h30

PM + 3VP informant gouverneur et

18h

PM et 3VP informant M. Godeaux



18h15. D PM informe PM lux Werner.

(2)

- ② De Clercq informe - ORTOLE - intention Gort balje.  
- Conseil Ecofin  
Dimanche 14h.  
- Howe: demande Président ECOFIN.  
- Malthoefel:  
- Delors,  
- Vander Stee  
- de Groot pour qui il informe  
de la posture.  
- Nolensboom.

③ JvY informe: Schulman: Secrétaire d'Etat allemand  
sur Finances et Président  
Comité Monétaire  
à des intentions Gort balje.  
Propose convoquer Comité  
Monét Samedi à 10h  
et Conseil ECOFIN Dimanche  
14h.

④ Gauds: hâtements informellement au Conseil  
d'Etat lecture AR sur indexation.

Samedi

Samedi.

(3)

- 9h - 10h30

au Lambermont (grande salle)

Consultation Gouvernement - Partis Sociaux

1) Indépendants (- secteur privé public - allocations sociales)

2) Tarif professions libérales - médecins

3) Indépendants

4) Santé

5) Contrôle programme

6) Electricité

7) Contrôle

8) Progr spécif emploi

9) allégement des prix

10) prix agricole

11) pacte emploi

Lambermont (salle à manger)

Groupe de travail intercatégoriel

Finaliser AR Conventions Spéc

1) Indépendants - secteur privé public - alloc sociale

2) Tarif professions libérales - médecins

3) Indépendants

4) Santé

5) Contrôle programme

6) Electricité

7) Contrôle

8) Progr spécif emploi

AR normal

allégement des prix

- 10h30

Council

14h - 16h

Council des Ministres : adoption des textes préparés par Groupe de travail intercatégoriel.

- 17h

Comité Monétaire

- 18h

Envoi des textes au Conseil d'Etat

- Pendant soirée

PM et VP sont tenus au courant évolution de la discussion au Comité Monétaire qui prépare Conseil ECOFIN

Dimanche

- 10h

- Rapport à groupe restreint de Ministres sur Comité Monétaire  
- Contacts éventuels PM avec autres capitales

- 14h

- ECOFIN (De Clerq <sup>+EZ</sup> + Gouverneur + JvY)  
- PM et VP sont tenus au courant évolus discussion ECOFIN

- 18h

- Coeven reçoit avis conseil d'Etat

- 19h

- Si ECOFIN terminé Conférence de Presse du PM et 3 VP

## CALENDRIER

### Vendredi

- 9h: Conseil de cabinet
- Rapport PM voyage US: Rencontre avec Président Reagan
  - Rapport des VP sur concertation sociale de mercredi jeudi
  - Si la discussion a bien évolué en l'absence du PM sur l'indexation, discussion des formules possibles.
- 10h30: Concertation sociale  
Réaction des partenaires aux propositions du lundi.
- 12h30: Réunion PM-3VP-JL Dehaene
- Compte rendu Visite PM au DG du FMI
  - Formules d'indexation
- 14h30: Conseil
- 1) Formule d'indexation
  - 2) Plan d'emploi
    - a) Troisième circuit et programme interdépartemental
    - b) Pacte de l'emploi
  - 3) Taux
  - 4) Blocage prix
  - 5) Prix agricoles
  - 6) Approbation des autres projets discutés déjà en 1<sup>ère</sup> lecture
    - Tarif profession libérale: médecin
    - Modération indépendants
    - Tantième
    - Contrat programme pétrole
    - Electricité
    - Contrôle
- 16h30 à 17h: JvY Tel au Gouverneur pour dire que le PM l'attend 17h30 et à M. Godeaux 18h
- 17h15: PM Tel au Roi
- 17h30: PM et 3VP Informent Gouverneur et
- 18h: PM et 3VP informent M. Godeaux
- 18h15: 1) PM informe PM Lux Werner  
2) De Clercq informe - ORTOLI - intention Gouvernement belge  
- Conseil Ecofin Dimanche 14h
- Howe: demande présider ECOFIN
  - Mathoefer
  - Delors
  - Vander Stee
  - de Groote pour qu'il informe de Larosière
  - Noterdaeme
- 1) JvY informe:
    - Schulman: Secrétaire d'Etat allemand aux Finances et Président Comité Monétaire
      - a) des intentions Gouvernement belge
      - b) propose convoquer Comité Monétaire Samedi à 16h et Conseil ECOFIN Dimanche 14h

2) Grauls: transmet informellement au Conseil d'Etat texte AR sur indexation.

## **Samedi**

9h - 10h30

### Au Lambermont (grande salle)

Concertation Gouvernement. Parties Sociales

- 1) Indexation
  - Secteur privé
  - Secteur public
  - Allocations sociales
- 2) Tarifs professions libérales - médecins
- 3) Indépendants
- 4) Tantième
- 5) Contrat programme
- 6) Electricité
- 7) Contrôle
- 8) Programme spécifique emploi
- 9) Blocage des prix
- 10) Prix agricole
- 11) Pacte emploi

### Lambermont (salle à manger)

Groupe de travail intercabine

Finaliser AR Pouvoirs Spéciaux

- 1) Indexation
  - Secteur privé
  - Secteur public
  - Allocations sociaux
- 2) Tarifs professions libérales - médecins
- 3) Indépendants
- 4) Tantième
- 5) Contrat programme
- 6) Electricité
- 7) Contrôle
- 8) Programme spécifique emploi

AR normal

Blocage des prix

10h30: Conseil

14h-16h: Conseil des Ministres: adoption des textes préparés par Groupe de travail intercabine

17h: Comité Monétaire

18h: Envoi des textes au Conseil d'Etat

Pendant soirée: PM et VP sont tenus au courant évolution de la discussion du Comité Monétaire qui prépare Conseil ECOFIN

## **Dimanche**

10h: - Rapport à groupe restreint de Ministres sur Comité Monétaire  
- Contacts éventuels PM avec autres capitales

14h: - ECOFIN (De Clercq + EZ + Gouverneur + JvY)  
- PM et VP sont tenus au courant évolution de la discussion ECOFIN

18h: - Coenen reçoit avis Conseil d'Etat

19h: - Si ECOFIN terminé Conférence de Presse du PM et 3VP

SPEAKING NOTE POUR LE COMITE MONETAIRE

du 20 FEVRIER 1982

1. INTRODUCTION  
=====

Paradoxe : en octobre dernier, je me suis battu pour éviter une dépréciation de 2 à 3 %. Quelques mois plus tard je viens devant vous demander une dévaluation de 12 %. Je voudrais tout d'abord vous expliquer ce paradoxe apparent.

En octobre dernier, nous n'avions pas de Gouvernement donc aucune possibilité de prendre des mesures d'accompagnement et nous ne savions pas quel gouvernement allait sortir des élections législatives qui ont eu lieu peu après.

Or, nous sommes plus que jamais convaincus de ce que dans une économie aussi ouverte et aussi indexée que la nôtre, une dévaluation sans mesures d'accompagnement est à éviter à tout prix.

En outre, j'ajouterai cette considération qui sur le plan politique interne a toute son importance : une dépréciation d'un faible pourcentage sans mesures d'accompagnement aurait rendu impossible toute autre dépréciation ensuite, car elle aurait constitué un thème électoral.

2. CARACTERES DE L'OPERATION QUE NOUS VOULONS REALISER  
=====

- A) Opération importante : le taux de 12 % que nous demandons est inhabituel dans le S.M.E.. Pourquoi demandons-nous 12 % ? Je voudrais souligner avec force que pour nous il s'agit d'une opération unique et une fois pour toutes.

Durant 33 ans nous nous sommes fixés un objectif de stabilité monétaire et une fois cette opération-ci réalisée, nous entendons repartir du bon pied : il n'y aura donc plus d'autre réajustement

Notre approche est donc différente de celle que le Danemark a suivie et que je ne veux d'ailleurs pas critiquer.

Nous voulons faire ce que les Américains appellent un "U-turn", c'est-à-dire un réajustement complet qui mettra progressivement fin aux 3 déficits structurels importants de notre économie : emploi, finances publiques, balance des paiements.

B) Avec des mesures d'accompagnement : ces mesures je ne me contente pas de vous les promettre, je peux vous dire qu'elles sont décidées.

1. Indexation : hier, le Gouvernement en même temps qu'il prenait la décision de dévaluer, s'est mis d'accord sur la formule de modification de l'indexation qu'il va appliquer. Vous savez combien l'indexation est fondamentale dans notre système. Je vous détaillerai plus tard les mesures d'accompagnement avec précision, mais je peux déjà vous dire qu'à la suite de cette modification les salaires seront à la fin de cette année de 6 à 7 % inférieurs en moyenne à ce qu'ils auraient été autrement.
2. Budget : nous voulons, comme vous savez, limiter le déficit courant sur base annuelle à 200 milliards pour 1982, comme le recommande la C.E.E.. Ceci implique une réduction du déficit d'environ 170 milliards sur une période de 12 mois, soit 125 milliards pour les 3 prochains trimestres.  
Sur ces 125 milliards, les travaux budgétaires qui progressent depuis 3 ou 4 semaines ont permis d'arrêter déjà 65 milliards d'économies.

Détails à donner :

3. Prix : blocage pendant 1 mois et blocage sélectif pendant les 2 mois suivants.
4. Taux d'intérêt : nous estimons que, à la suite d'une dévaluation qui sera crédible, nos taux d'intérêt pourront à très brève échéance baisser d'environ 2 %, soit la moitié de la différence actuelle entre nos taux d'intérêt réels et ceux que l'on trouve notamment en Allemagne et aux Pays-Bas.

3. EXPOSE DE NOTRE SITUATION ECONOMIQUE  
=====

Chiffres illustrant l'ampleur de nos déficits.

Diagnostic.

4. JUSTIFICATION DU TAUX DE 12 %  
=====

*de la dévaluation; nous défla<sup>tons</sup> compte, nous affa<sup>isons</sup> un déficit budg<sup>étaire</sup>*

Différentes approches convergent toutes vers ce même résultat :

- Comment restaurer la part du revenu disponible des entreprises dans le P.N.B. à un niveau comparable à ce qu'elle était au début des années 1970.
- Compétitivité et nécessité d'arrêter la chute de l'emploi
- Profits des entreprises
- Marge qui existe entre le cours officiel et le cours au marché libre.

En outre, nous venons de rencontrer à WASHINGTON le Directeur Général du Fonds Monétaire, Monsieur de LAROSIERE, <sup>N. Williams</sup> ainsi que Monsieur de FONTENAY. Ils nous ont <sup>précisément</sup> bien recommandé de ne pas descendre en dessous de 12 %.

5. DETAIL DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT  
 =====

- Modération des coûts des entreprises et modification de l'indexation des salaires
- Formule donnant un résultat équivalent pour les indépendants
- Blocage pour les médecins et blocage des tantièmes
- Dans les secteurs protégés, affectation des bénéfices procurés par la modification de l'indexation :
  - banques : diminution des taux
  - secteur de l'énergie : baisse des tarifs de l'électricité
- Contrôle dans les entreprises par les Conseils d'Entreprise
- En matière budgétaire

CONCLUSION :

Ne nous mettre pas ds position impossible vis à vis des SME , ( chose entre ce que nos artisans indispensables et accord des autres )  
 En Del Schulman rappelle clause non écouté SME



Résumé fait au Conseil des Ministres du 21.2.1982,  
par I. van Ypersele,  
lors des débats du <sup>Conseil</sup> Monétaire de la CEE du 20.2.1982  
concernant la dévaluation du FB

---

A. Etat des arguments

- 1 Tous d'accord que la Belgique devait dévaluer sauf le Luxembourg qui a une position dure.
- 2 Tous ont beaucoup d'appréciation pour mesures courageuses du gouvernement.
- 3 Tous trouvent que le taux demandé est trop élevé;  
crainte : a) dévaluation compétitive  
b) inflation : peur que si on ne poursuit pas modération, l'an prochain : inflation.
- 4 Personne ne suit la dévaluation belge, sauf le Danemark qui demande -7 %.

B. Evaluation de la négociation

- 1 Ik heb langdurige inleiding gegeven over de redenen die de Belgische regering ertoe gebracht hebben een devaluatie van 12 % te vragen.

nadruk gelegd op begeleidende maatregelen  
+ vooral op matiging  
veel belangstelling over indexaanpassing  
+ over begroting ook.  
Veel belangstelling.

- 2 Eerste ronde :
  - Luxemburg : onthouden
  - de Fransen stellen voor : 6 à 7 % voor ons
  - Denemarken vraagt : -7 %
- 3 JvY : a) opération unique  
b) IMF suggère pas moins de 12 %  
c) estimation Bureau du Plan  
d) agiter conformément ce qui a été dit au niveau politique ici, menace de sortir du SME  
e) absurde de refuser une dévaluation  
important : alors que certains pays ont obtenu dévaluations successives qui reviennent au même.
- 4 2de tour :  
Président propose un compromis : -8 pour FB  
-3 pour DK

Devant refus belge, Président proposera au Conseil :  
entre 8 et 10 %.



Brussels, 21 February 1982

II/94/82 - EN

Monetary CommitteeThe Chairman

STATEMENT BY THE CHAIRMAN OF THE  
MONETARY COMMITTEE  
TO THE MEETING OF FINANCE MINISTERS AND CENTRAL BANK GOVERNORS  
OF THE EEC  
21 FEBRUARY 1982

=====

Informed on the evening of Friday 19 February of the Belgian authorities' intention to devalue the Belgian franc within the European Monetary System, the Monetary Committee met yesterday to attempt to reach the "mutual agreement" which - according to the rules of the system - must govern all central rate adjustments. During the meeting, the Danish member requested a devaluation of the Danish crown. As Chairman of the Committee, I am somewhat disappointed to have to report to you today that, although there was a pronounced majority view within the Committee, it did not comprise the two countries most directly concerned.

The Committee heard a request from its Belgian members for a 12% devaluation of the Belgian franc and from its Danish members for a 7% devaluation of the Danish crown. The Belgian move is part of a general adjustment package, affecting most notably public finances and wages and incomes formation. I leave it of course to the Belgian Minister of Finance to give you the details of the package. The Danish request, for its part, stems from a desire to support their incomes policy.

.../...

After a lengthy and detailed discussion of the Belgian economic situation, its structural difficulties and the Government's proposed remedies, the Committee's majority came to the following view: the Government's programme is certainly an important and significant step in the direction of a resolute cure for the ailments of the Belgian economy. It is in the line and spirit of the Commission's Recommendation to the Belgian Government of 22 July 1981 whose implementation - as you know - the Committee has been following closely. It would, if successful, contribute to convergence within the system. But it is precisely here that the fears of the majority of the Committee lie: admirable as it may be for the courage it demonstrates, in economic as well as in political and social terms, the Government's programme does not appear sufficient to counter and neutralize the dangers and risks, especially on the prices front, of such a large devaluation. The experience of other countries shows us how very difficult it is to avoid a vicious spiral between devaluation, wages and prices with then further devaluations, and it would caution against a devaluation of this magnitude. Several members drew attention to the problems of balance of payments financing and on the risk that these problems could be aggravated by a 12% devaluation. It is primarily because of these concerns that the majority of the Committee, while recognizing the need for a devaluation of the Belgian franc, which it had already advocated in October, feels that it is prudent and advisable to go for a lower figure, of around 6 - 8%, which would not raise the same inflationary preoccupations. There is however also another reason why the majority of members are opposed to a devaluation as large as 12%: a central rate change of this magnitude is unprecedented in the EMS and would seem to constitute a change in the philosophy of the system which would threaten to undermine its credibility and raise the spectre of competitive devaluations.

.../...

As regards the Danish crown, the majority of the Committee felt that the economic situation of Denmark does not justify any change in its central rate. At the most, a case could be made for a very modest devaluation.

The Belgian members, for their part, argued that their overall adjustment package requires a devaluation of the magnitude they requested. Without such a large devaluation, they feel that the deflationary impact of the other measures would be intolerable. The Danish members maintain that a devaluation of 7% is needed to restore the competitive position of the economy.

I should also mention the special position of Luxembourg: they are of course linked to the Belgian franc through a monetary union, but their economic situation is radically different from that of Belgium and would not seem to necessitate a change in the central rate of the Luxembourg franc. A decision on this aspect being however of a highly political nature, the Luxembourg members reserved their position on the matter till today's meeting.

Finally, several members of the Committee have pointed out that the changes in central rates you will discuss today have important agromonetary consequences. They are particularly relevant in the present circumstances when negotiations on the 1982/83 farm price round are under way.

I believe I interpret the Committee's views fairly when I underline some basic elements which you will have to take into account in arriving at a decision:

.../...

- first, changes of central rates have to respect the overall equilibrium within the EMS;
- secondly, there should be no competitive devaluations in the system;
- thirdly, there should be a sufficient balance between exchange rate changes and accompanying measures.

In conclusion, Mr President, I would like to put forward, in my personal capacity as Chairman of the Committee, a possible range within which a point of equilibrium among the different views might be found, fully aware of the pitfalls involved in this sort of exercise.

As far as the Belgian franc is concerned, the positions taken in the Committee range from a devaluation of 6% to one of 12%. It is my impression that these nominal differences overstate the real differences. The latter, it would appear to me, are much smaller, and may be covered by the interval between 8 and 10 percent.

I am less sure what might be a basis for a compromise for the Danish crown. If I had to pick two numbers to describe a range within which a compromise could be found, my proposition would be 2 and 4 percent.



## NATIONAL BANK OF BELGIUM - WORKING PAPERS SERIES

The Working Papers are available on the website of the Bank: <http://www.nbb.be>.

276. "How do exporters react to changes in cost competitiveness?", by S. Decramer, C. Fuss and J. Konings, *Research series*, January 2015.
277. "Optimal monetary policy response to endogenous oil price fluctuations", by A. Stevens, *Research series*, January 2015.
278. "Comparing fiscal multipliers across models and countries in Europe", by J. Kilponen, M. Pisani, S. Schmidt, V. Corbo, T. Hledik, J. Hollmayr, S. Hurtado, P. Júlio, D. Kulikov, M. Lemoine, M. Lozej, H. Lundvall, J. R. Maria, B. Micallef, D. Papageorgiou, J. Rysanek, D. Sideris, C. Thomas and G. de Walque, *Research series*, March 2015.
279. "Assessing European competitiveness: The new CompNet micro-based database", by P. Lopez-Garcia, F. di Mauro and the CompNet Task Force, *Research series*, April 2015.
280. "FloGARCH: Realizing long memory and asymmetries in returns volatility", by H. Vander Elst, *Research series*, April 2015.
281. "Does education raise productivity and wages equally? The moderating roles of age, gender and industry", by F. Rycx, Y. Saks and I. Tojerow, *Research series*, April 2015.
282. "Assessing European firms' exports and productivity distributions: The CompNet trade module", by A. Berthou, E. Dhyne, M. Bugamelli, A.-M. Cazacu, C.-V. Demian, P. Harasztosi, T. Lalinsky, J. Merikül, F. Oropallo and A. C. Soares, *Research series*, May 2015.
283. "Economic importance of the Belgian ports: Flemish maritime ports, Liège port complex and the port of Brussels - Report 2013", by F. Van Nieuwenhove, *Document series*, June 2015.
284. "Crisis-proof services: Why trade in services did not suffer during the 2008-2009 collapse", by A. Ariu, *Research series*, July 2015.
285. "The labour market position of second-generation immigrants in Belgium", by V. Corluy, J. Haemels, I. Marx and G. Verbist, *Research series*, September 2015.
286. "The implications of household size and children for life-cycle saving", by B. Capéau and B. De Rock, *Research series*, September 2015.
287. "Monetary policy effects on bank risk taking", by A. Abbate and D. Thaler, *Research series*, September 2015.
288. "The Belgian production network 2002-2012", by E. Dhyne, G. Magerman and S. Rubínová, *Research series*, October 2015.
289. "Portfolio choice and investor preferences: A semi-parametric approach based on risk horizon", by G. Hübnér and T. Lejeune, *Research series*, October 2015.
290. "Predicting Belgium's GDP using targeted bridge models", by Ch. Piette, *Research series*, January 2016.
291. "Did export promotion help firms weather the crisis?", by J. Van Biesebroeck, J. Konings and C. Volpe Martincus, *Research series*, January 2016.
292. "On the role of public policies and wage formation for business investment in R&D: A long-run panel analysis", by T. Buyse, F. Heylen and R. Schoonackers, *Research series*, January 2016.
293. "Unraveling firms: Demand, productivity and markups heterogeneity", by E. Forlani, R. Martin, G. Mion and M. Muûls, *Research series*, February 2016.
294. "Unemployment risk and over-indebtedness: A micro-econometric perspective", by Ph. Du Caju, F. Rycx and I. Tojerow, *Research series*, February 2016.
295. "International shocks and domestic prices: How large are strategic complementarities?", by A. Amiti, O. Itskhoki and J. Konings, *Research series*, March 2016.
296. "The supplier network of exporters: Connecting the dots", by E. Dhyne and S. Rubínová, *Research series*, May 2016.
297. "Does one size fit all at all times? The role of country specificities and state dependencies in predicting banking crises" by S. Ferrari and M. Pirovano, *Research series*, May 2016.
298. "Competition and product mix adjustment of multi-product exporters: Evidence from Belgium", by K. Breemersch, *Research series*, June 2016.
299. "Flemish maritime ports, Liège port complex and the port of Brussels – Report 2014", by G. Van Gastel, *Document series*, June 2016.
300. "Misalignment of productivity and wages across regions? Evidence from Belgian matched panel data", by F. Rycx, Y. Saks and I. Tojerow, *Research series*, July 2016.
301. "The European Payments Union and the origins of Triffin's regional approach towards international monetary integration", by I. Maes and I. Pasotti, *Research series*, September 2016.
302. "The transmission mechanism of credit support policies in the Euro Area", by J. Boeckx, M. de Sola Perea and G. Peersman, *Research series*, October 2016.

303. "Bank capital (requirements) and credit supply: Evidence from pillar 2 decisions", by O. De Jonghe, H. Dewachter and S. Ongena, *Research series*, October 2016.
304. "Monetary and macroprudential policy games in a monetary union", by R. Dennis and P. Ilbas, *Research series*, October 2016.
305. "Forward guidance, quantitative easing, or both?", by F. De Graeve and K. Theodoridis, *Research series*, October 2016.
306. "The impact of sectoral macroprudential capital requirements on mortgage loan pricing: Evidence from the Belgian risk weight add-on", by S. Ferrari, M. Pirovano and P. Rovira Kaltwasser, *Research series*, October 2016.
307. "Assessing the role of interbank network structure in business and financial cycle analysis", by J-Y Gnabo and N.K. Scholtes, *Research series*, October 2016.
308. "The trade-off between monetary policy and bank stability", by M. Lamers, F. Mergaerts, E. Meuleman and R. Vander Venet, *Research series*, October 2016.
309. "The response of euro area sovereign spreads to the ECB unconventional monetary policies", by H. Dewachter, L. Iania and J-C. Wijnandts, *Research series*, October 2016.
310. "The interdependence of monetary and macroprudential policy under the zero lower bound", by V. Lewis and S. Villa, *Research series*, October 2016.
311. "The impact of exporting on SME capital structure and debt maturity choices", by E. Maes, N. Dewaelheynes, C. Fuss and C. Van Hulle, *Research series*, October 2016.
312. "Heterogeneous firms and the micro origins of aggregate fluctuations", by G. Magerman, K. De Bruyne, E. Dhyne and J. Van Hove, *Research series*, October 2016.
313. "A dynamic factor model for forecasting house prices in Belgium", by M. Emirris, *Research series*, November 2016.
314. "La Belgique et l'Europe dans la tourmente monétaire des années 1970 – Entretiens avec Jacques van Ypersele", by I. Maes and S. Péters, *Research series*, December 2016.

National Bank of Belgium  
Limited liability company  
RLP Brussels – Company's number: 0203.201.340  
Registered office: boulevard de Berlaimont 14 – BE-1000 Brussels  
[www.nbb.be](http://www.nbb.be)

Editor

**Jan Smets**

Governor of the National Bank of Belgium

© Illustrations: National Bank of Belgium

Layout: Analysis and Research Group  
Cover: NBB AG – Prepress & Image

Published in December 2016